

NOTRE ÉCONOMIE

Propositions pour une
politique économique durable
2019 – 2029

Face aux défis de la numérisation,
de la mondialisation
et du réchauffement climatique

approuvée par le Congrès à Brugg/Windisch les 1 et 2 décembre 2018



CONTENU

1	NOTRE CONCEPTION DE L'ÉCONOMIE	5
2	L'ÉVOLUTION AU COURS DES DIX DERNIÈRES ANNÉES	11
2.1	Concepts économiques antérieurs du PS Suisse	11
2.2	Les grandes controverses de notre temps : numérisation, mondialisation et dilemme de la croissance	12
2.2.1	Numérisation : les chances et les risques	12
2.2.2	Mondialisation : à propos des biens et de la justice	15
2.2.3	Croissance et protection du climat	18
2.3	Développements globaux	20
2.3.1	Une crise financière aux conséquences graves	21
2.3.2	Des taux d'intérêt toujours bas	22
2.3.3	Ralentissement de la croissance économique	23
2.3.4	Concentration des revenus et de la richesse	23
2.3.5	Réchauffement climatique et bulle de carbone	26
2.4	Évolution en Suisse	27
2.4.1	Peu de progrès sur le marché du travail	28
2.4.2	L'écart se creuse	31
2.4.3	La migration fait partie de la Suisse	32
2.4.4	Un travail de <i>care</i> réparti inégalement	32
2.4.5	Innovation numérique : la Suisse recule	34
2.5	Conclusion : une décennie perdue	35
3	ORIENTATIONS POLITIQUES	36
3.1	Du travail décent pour tout le monde	37
3.1.1	Développer la formation initiale et la formation continue	37
3.1.2	Répartir le travail équitablement et réduire le temps de travail	39
3.1.3	Renforcer la cogestion (codétermination)	41
3.1.4	Protéger les conditions de travail	42
3.1.5	L'assurance générale du revenu (AGR) et la prévoyance vieillesse	43
3.1.6	Sécuriser les salaires et les conditions de travail	44
3.2	Des services communautaires pionniers	46
3.2.1	Nous affranchir de notre dépendance à l'égard des énergies fossiles et de l'énergie atomique	46
3.2.2	L'infrastructure numérique en tant que service communautaire d'avenir	48
3.2.3	Investir dans la recherche et le développement	49
3.2.4	Un fonds d'avenir pour les entreprises innovantes	50
3.2.5	Économie durable	51
3.2.6	Stabiliser l'économie financière	52
3.3	Une collectivité publique forte	53
3.3.1	Renforcer les services publics	53
3.3.2	Répartir la rente foncière plus équitablement	54
3.3.3	Renforcer le pouvoir d'achat des revenus faibles et moyens	55
3.3.4	Créer de l'égalité, revaloriser le travail de <i>care</i>	56
3.3.5	Imposer le revenu du capital et les opérations financières	58
3.4	Engagement international	59
3.4.1	Un engagement en faveur de plus de justice	59
3.4.2	Développer la coopération au développement	62
3.4.3	Lutter contre l'évasion fiscale	62
3.4.4	Des relations harmonieuses avec l'Europe	63
4	CONCLUSION	65

L'ÉCONOMIE, C'EST NOUS

Nous sommes la majorité. La prospérité est créée par le travail artisanal, intellectuel, réfléchi et créatif de toutes et tous et pas seulement par celui de ceux que l'on nomme chefs d'entreprise et investisseurs, qui gagnent leur vie grâce aux gains en capital. Le Parti socialiste n'aura de cesse de lutter pour l'avènement d'une économie qui nous serve toutes et tous et non pas seulement ceux qui, avec leur argent, s'arrogent les bénéfices et les bienfaits de l'économie et de la politique.

L'économie doit se conformer aux objectifs ancrés dans la Constitution fédérale. Elle doit protéger « la liberté et les droits du peuple », favoriser « la prospérité commune, le développement durable, la cohésion interne et la diversité culturelle du pays ». Elle doit veiller à « garantir une égalité des chances aussi grande que possible entre les citoyens » et promouvoir « la conservation durable des ressources naturelles » et « l'ordre international juste et pacifique »¹. Nous appelons à la mise en place d'une économie génératrice de liberté, de justice et de solidarité.

Nous voulons une économie qui soit au service de la liberté de tous. La liberté ne se limite pas à réduire la bureaucratie. La liberté n'est pas le droit du plus fort. La liberté n'a rien à voir avec le démantèlement des services publics : être libre, c'est avoir la chance de mener une vie épanouie, de participer à la vie en société et de pouvoir développer ses points forts. Liberté signifie cogestion (codétermination) et participation. Liberté signifie démocratie à tous les niveaux.

Notre engagement est important, surtout en ces temps troublés où la mondialisation et la numérisation changent rapidement la vie des gens et remettent en question des catégories professionnelles entières, à une époque où les riches deviennent de plus en plus riches aux dépens de ceux qui doivent travailler pour (sur)vivre. Le PS essaie de (pro-)réagir au mieux au changement en cours. Nous ne voulons pas qu'il soit mû par la seule concurrence et la seule recherche du profit. Nous voulons de la sécurité, des perspectives et de la cogestion. Nous ne voulons pas être laissés à la merci de contraintes techniques ou financières. Nous voulons créer une économie qui soit au service de toutes et tous.

¹ Constitution fédérale de la Confédération : Art. 2, But.

INTRODUCTION

L'économie mondiale traverse une période de turbulences. Les mégatendances de la numérisation et de la mondialisation, ainsi que la restructuration écologique de l'économie, ouvrent de nouvelles perspectives, mais présentent aussi d'énormes risques pour la démocratie, la sécurité sociale et l'équité de la répartition. Les inégalités d'actifs et de fortune augmentent dans les pays industrialisés et émergents. Les groupes d'entreprises mondiaux définissent de plus en plus les règles eux-mêmes. Parallèlement, le dilemme de la croissance est plus présent que jamais. Le changement climatique continue lui aussi de progresser. Dix ans après la crise financière, la croissance de l'économie mondiale et du commerce mondial s'est ralentie ; les taux d'intérêt restent à leur niveau le plus bas.

En comparaison, nous nous en sortons relativement bien en Suisse. Mais, ici aussi, l'on constate des évolutions indésirables : le chômage stagne à un niveau élevé, la sécurité sociale diminue. Les heures de travail et le stress augmentent, bien que la productivité croisse. La destruction de la nature et, en particulier, le rejet de CO₂ menacent l'avenir de notre planète. Même près de 40 ans après l'introduction de l'article sur l'égalité, la discrimination à l'égard des femmes dans la vie économique reste un thème d'une actualité brûlante. Les autorités continuent d'ignorer l'importance de l'économie du *care*. Ce sont notamment le système de santé, financé sur un mode antisocial, et les loyers élevés qui représentent un fardeau disproportionné pour une partie de la société.

Il est grand temps de changer de cap en matière de politique économique. Nous connaissons parfaitement des solutions de rechange : la Suisse a une tradition de formes de propriétés d'utilité publique (coopératives, entreprises du service public) en phase avec les besoins de la majorité de la population plutôt qu'avec la logique de profit des grands actionnaires anonymes. La création des Écoles polytechniques fédérales et des CFF, ou l'introduction de l'AVS sont des exemples de réalisations pionnières.

En exposant le présent concept économique, le PS Suisse présente ses idées de réforme pour les dix prochaines années. Nous voulons avoir réalisé la conversion écologique d'ici à 2045. Nous voulons plus de cogestion dans les entreprises, afin que les voix de celles et ceux qui, au premier chef, créent la richesse de la société grâce à leur travail aient du poids. Nous voulons utiliser la numérisation de telle sorte qu'elle permette de réduire le temps de travail et de redistribuer l'emploi rémunéré. Nous demandons enfin l'égalité en matière d'emploi rémunéré et de travail de *care*. Nous nous battons pour un filet de sécurité sociale qui ne laisse passer personne. Nous défendons notamment l'idée d'une Suisse plus engagée sur le plan international. La politique économique et la politique étrangère doivent être pensées conjointement et respecter les objectifs de l'Agenda 2030 de l'ONU pour plus de justice et de durabilité.

Le PS est conscient qu'il n'est pas facile de trouver un tel « arrangement ». L'économie et la société constituent un mécanisme (rouage) compliqué. Différents acteurs veulent tourner les vis de réglage en leur faveur. Ici, personne ne sait avec clarté si le réglage d'une vis conduit réellement à l'effet escompté. Le concept économique du PS n'est donc pas une recette brevetée grâce à laquelle tout prendra bientôt une tournure favorable. Il s'agit plu-

tôt, d'une part, d'un ensemble de considérations/réflexions et, d'autre part, d'une promesse sur la façon dont nous voyons notre engagement et fixons les priorités. Pour une action politique appropriée, des réflexions plus approfondies sont toujours nécessaires.

1 NOTRE CONCEPTION DE L'ÉCONOMIE

Le terme « économie » est dérivé de deux mots du grec ancien : oikos (maison, ménage) et nomos (loi). L'économie est donc l'art de bien administrer le ménage, le foyer. Une bonne administration du ménage signifie que chacun obtient ce dont il a besoin pour vivre. Nous voulons un système économique qui accorde la priorité aux besoins des gens.

La théorie économique dominante mesure encore le succès d'une économie (nationale) uniquement en termes de croissance financière. Pour ses calculs, elle se fie au produit intérieur brut ou au nombre de places de travail. Ces grandeurs (unités) de mesure ne sont pas suffisantes. Elles ignorent des aspects centraux sans lesquels il est impossible de juger si l'économie sert les intérêts des gens de façon tangible et à long terme. La politique économique dominante oublie en particulier l'économie du *care*, la nature et la répartition. Tel n'est pas le cas de la politique économique du PS.

Pour catégoriser notre politique économique, nous ne nous contentons pas, dans ce chapitre, de mettre en lumière (seulement) les taches aveugles : nous présentons aussi la diversité des acteurs économiques. Nous montrons que le bien commun est parfois à portée de main. La Suisse dispose de bonnes conditions pour surmonter les grands problèmes économiques de notre temps. Tout au long de son histoire, le PS a activement contribué à la percée de valeurs (vertus) suisses éprouvées, telles que la solidarité et le sens civique.

1.1. Répartition

Nous sommes déterminés à faire en sorte que les fruits du développement économique profitent à tous. Ce n'est pas seulement une question de justice. Une large répartition des fruits de la prospérité est le moteur d'un progrès économique durable.

Ce sont surtout les couches les plus pauvres de la population — qui doivent retourner deux fois chaque franc — qui stimulent l'économie lorsque leurs revenus augmentent. Leurs revenus supplémentaires sont immédiatement injectés dans l'économie réelle. Il en va autrement des super-riches, qui ont déjà tout. Avec des revenus plus élevés en poche, ils augmenteront et investiront surtout leur épargne. Cela n'est guère utile à l'économie manufacturière (de production) opérant en Suisse et pour la Suisse. Les nombreuses PME, qui vivent principalement de l'argent que dépensent les Suissesses et les Suisses, dépendent d'une forte demande intérieure. Celle-ci représente environ 60 % du chiffre d'affaires réalisé en Suisse. La répartition des richesses comporte également une composante sexospécifique : dans le monde entier, les femmes perçoivent moins d'un quart (du montant) du

revenu provenant d'activités lucratives. Et l'on ne parle bien sûr même pas du revenu du capital, puisque les femmes ne contrôlent que 1 % des actifs. Même dans les pays industrialisés, la lente tendance à bénéficier de plus de justice économique entre les sexes est depuis déjà un certain temps paralysée. La Suisse n'est à cet égard pas une exception : en Suisse, les femmes ne contrôlent (même) pas un dixième de la fortune, et elles reçoivent moins d'un quart du revenu total.

Alors, où va l'argent ? Va-t-il aux gens qui travaillent (salaires) ou aux riches qui font travailler les autres pour eux (revenus du capital) ? Voilà une question cruciale. Le produit intérieur brut ne dit rien à ce sujet. Parce qu'il ne mesure pas la répartition. Il en va autrement de la part salariale, qui mesure la part des salaires dans le revenu total. Celle-ci montre une évolution inquiétante. Depuis les années 1980, la part des salaires dans le produit intérieur brut a diminué dans la plupart des pays. La Suisse a certes été épargnée par ce phénomène ; la part salariale a même légèrement augmenté dans notre pays. Cependant, cela est dû uniquement au fait que le 1 % le plus riche des personnes percevant un salaire a fortement augmenté. Si ce 1 % n'est pas pris en compte, alors la part salariale diminue également en Suisse. Si les fruits de la croissance avaient été répartis plus équitablement, davantage d'emplois auraient été créés.

La politique d'après-guerre a apporté des progrès économiques à toutes les classes de la population, parce que les revenus et la richesse étaient répartis largement et que l'égalité des chances augmentait. En Suisse, le partenariat social bien rodé, les œuvres sociales et la protection des salaires suisses contre la concurrence étrangère des bas salaires y ont également contribué. Les progrès de la performance économique (productivité) ont été répercutés sur les travailleurs sous la forme de salaires plus élevés et d'horaires de travail plus courts. Cette évolution a pris fin avec la crise économique du milieu des années 1970. Aujourd'hui, on favorise de nouveau les propriétaires : ils reçoivent une plus grande part du gâteau. Les privatisations, la réduction des prestations sociales, la pression salariale et un système fiscal réorganisé en faveur des groupes d'entreprises d'envergure mondiale ont conduit à une redistribution des richesses, lesquelles passent des travailleurs aux propriétaires. Les riches s'enrichissent, les pauvres font du surplace. Cela mène à une impasse et compromet la cohésion de la société. Le PS s'engage donc pour une part salariale élevée, une répartition équitable des salaires, une imposition des gains spéculatifs et l'équilibre social.

1.2. Une économie pour toutes et tous

Le modèle d'une économie axée sur les besoins est menacé par l'idée de privatiser les biens de base et les infrastructures. Le démantèlement des PTT et la privatisation partielle de Swisscom ou de certaines banques cantonales à la fin des années 1990 en sont des exemples. La vente de biens-fonds étatiques, l'abolition des impôts sur les successions ou la réduction des impôts sur les dividendes et le capital empêchent également l'existence d'une économie axée sur les besoins.

La révolution bourgeoise avait vaincu la société féodale classique (terre appartenant à la noblesse) au milieu du 19^e siècle. Récemment, cependant, nous avons observé l'émergence progressive d'une nouvelle classe d'aristocratie monétaire. Celle-ci bénéficie de privatisations ou de privilèges fiscaux. Elle est si riche qu'il en résulte des relations de pouvoir quasi féodales. De grands groupes d'entreprises menacent de partir s'ils ne bénéficient pas de réductions fiscales. Ou ils exigent des droits d'action (droits d'intenter action) dans les accords de libre-échange pour les pertes de profits quand un pays modifie ses lois démocratiquement. De nouvelles relations de pouvoir apparaissent également lorsque des oligarques russes achètent des entreprises suisses traditionnelles en tant qu'actionnaires majoritaires, ou lorsque des investisseurs tchèques achètent des chemins de fer de montagne en Suisse et cessent de les exploiter jusqu'à ce que la commune accède à leurs désirs. Mais elles se manifestent aussi par le fait que des « oligarques » suisses financent des campagnes de votation et achètent des journaux afin d'influencer l'opinion publique et de faire ainsi triompher leurs intérêts politiques.

1.3. Une multiplicité d'entreprises

« L'Économie » ou « L'Entreprise », cela n'existe pas. Un grand groupe d'entreprises coté en bourse, une PME familiale locale ou encore une entreprise récemment créée lançant une idée d'entreprise innovante (« start-up ») fonctionnent selon des logiques différentes. Ils ont par conséquent aussi des besoins différents en termes de conditions-cadres politiques.

Depuis des décennies, le modèle de réussite économique suisse se caractérise par un mélange composé de grands groupes d'entreprises plus ou moins innovants, de PME tournées vers l'exportation et le marché intérieur et d'une infrastructure efficace et contrôlée par l'État (les pouvoirs publics). Cela a été soutenu par des investissements publics dans la recherche, ce qui a permis de traduire de nouvelles connaissances et de nouvelles idées en modèles d'affaires. Telle est la raison pour laquelle la Suisse a réussi sur le plan économique malgré sa pauvreté en matières premières. Cette situation a elle aussi changé à la fin des années 1990. La majorité bourgeoise siégeant au Parlement fédéral a adopté la réforme de l'imposition des entreprises I et attiré de grandes sociétés étrangères jouissant de privilèges fiscaux. Depuis lors, des centaines de groupes d'entreprises, qui n'emploient souvent que quelques personnes dans ce pays, ont déménagé leur siège social en Suisse². Nous avons ainsi contribué au transfert du substrat fiscal vers la Suisse, et donc à des déficits fiscaux dans d'autres pays.

Nous voulons de nouveau faire progresser le développement économique plus fortement par nous-mêmes. Tant les grandes que les petites entreprises offrent de bonnes conditions de travail, maintiennent la cogestion (codétermination) dans les entreprises à un niveau élevé, produisent dans le respect de l'environnement et sont innovantes, elles doivent trouver des conditions favorables en Suisse. Les entreprises doivent être en mesure de relever les défis de la mondialisation, de la numérisation et du réchauffement de la planète ainsi

²En 2016, sept des dix sociétés ayant le chiffre d'affaires le plus élevé en Suisse étaient des groupes actifs dans le négoce des matières premières. Source : Handelszeitung, Top 500.

que de concrétiser de nouvelles idées et de nouveaux modèles d'affaires. Pour ce faire, elles doivent avoir accès à des crédits d'exploitation favorables, à des spécialistes bien formés et à des connaissances, ainsi qu'à des mesures d'accompagnement efficaces dans les traités commerciaux. L'État devrait soutenir les entreprises disposant d'une bonne infrastructure et proposant de bons services publics. Pour cela, il faut que les entreprises paient leur part des prestations à l'État par l'intermédiaire de l'impôt.

1.4. Capitalisme et économie de marché

Le socialisme souhaite-t-il triompher du capitalisme ou appelle-t-il de ses vœux une économie de marché à caractère social ? Cette question ne cesse d'être posée. Mais elle mélange les concepts et méconnaît la réalité. Le capitalisme et l'économie de marché ne sont pas congruents, même s'ils sont souvent utilisés comme synonymes.

Le capitalisme représente la propriété privée des moyens de production. Les actionnaires, les fonds d'investissement ou les propriétaires puissants sont propriétaires des entreprises. Une économie de marché, en revanche, apporte de l'équilibre (du moins en théorie) dans les quantités d'offre et de demande par l'intermédiaire des prix. Elle contraste ainsi avec l'économie planifiée, dans laquelle les quantités sont prébudgétées et les prix déterminés en fonction des coûts. L'idée d'une Suisse organisée intégralement sur un mode capitaliste et, en même temps, dans le cadre de l'économie de marché ne rend pas justice à la réalité. Cette idée est tout aussi fautive que celle selon laquelle la seule alternative à la forme organisationnelle actuelle de l'économie est le communisme de l'économie planifiée. L'opposition « marché contre État » traduit une certaine myopie.

Notre ordre économique se compose d'une grande variété de formes mixtes. Par exemple, la production de médicaments est organisée selon les principes de l'économie privée, mais les prix sont fixés par voie administrative – à la demande de l'industrie pharmaceutique, entre autres. La situation est différente en ce qui concerne les banques cantonales : elles produisent dans les conditions d'une économie de marché, mais elles sont principalement la propriété du secteur public et fournissent des bénéfices annuels aux caisses cantonales et communales. Les familles paysannes, quant à elles, produisent certes à leurs frais, mais la Confédération influence les prix des produits agricoles à l'aide de droits de douane et soutient les exploitations agricoles par des paiements directs financés par les impôts. Le nombre d'écoles, de places d'études, de lits d'hôpitaux, de routes ou de chemins de fer ainsi que la production d'électricité sont eux aussi planifiés avec systématisme et l'on fixe les prix y afférents. Nous avons décidé politiquement que l'accès à ces biens n'était pas une question de solvabilité, mais que tout le monde devrait avoir droit à ces biens.

Cette idée est plus ancienne que le capitalisme : les biens et les services dont personne, dans les civilisations modernes, ne peut se passer, font partie de la richesse nationale et sont fournis par la communauté. Ces biens et services comprennent l'eau, l'électricité, l'éducation, la santé, la sécurité et les transports, ainsi que les télécommunications et les services postaux et bancaires. Même dans le cas des propriétés en mains principalement

privées, le marché est limité par la loi : la loi stipule que les propriétaires ne peuvent obtenir qu'un rendement limité. La ligne philosophique sous-jacente : personne ne doit tirer des profits excessifs de la fourniture de biens de base dont nous dépendons tous. A contrario, les biens qui sont dispensables pour les besoins de base sont produits selon les principes de l'économie privée, les quantités, les prix et les bénéfices correspondants étant déterminés selon la logique de l'économie de marché.

Les entreprises gérées collectivement (coopératives, entreprises d'État) doivent elles aussi faire un bon usage des ressources et des compétences qui leur sont confiées. Elles doivent s'acquitter de leurs tâches efficacement et dans l'intérêt de leurs clients. C'est donc une tâche centrale des membres de la coopérative ou de l'administration et des hémicycles chargés de la surveillance que de veiller à ce que ces entreprises fournissent des services de qualité et abordables, versent des salaires équitables et fonctionnent correctement du point de vue légal. Seul un État qui s'acquitte consciencieusement de cette tâche et remet toujours en question ses propres activités est un État qui agit dans l'intérêt de sa population. Les formes collectives de propriété sont supérieures aux entreprises individuelles, aux sociétés à responsabilité limitée et aux sociétés anonymes sur deux points décisifs : elles n'ont pas à verser de dividendes à des donateurs extérieurs et elles sont contrôlées de façon plus démocratique.

Le PS envisage la question en distinguant plusieurs classes de biens, chacune d'elles nécessitant ses propres formes d'organisation. Les biens et services que tout le monde doit utiliser dans les civilisations modernes doivent également appartenir à ceux qui en dépendent — le grand public. Dans la plus pure tradition confédérale, le PS cherche des formes économiques qui garantissent que le bénéfice et la création de valeur profitent à l'ensemble de la population : à toutes et tous, sans privilèges.

1.5. L'économie du *care*

Bien que le terme d'« économie » provienne de l'économie domestique, la politique économique actuelle néglige ce que nous entendons communément par « ménages ». Elle se soucie à peine du travail accompli pour le foyer, les enfants, les personnes âgées et les malades, ce qu'on appelle aussi le travail de *care* ou le travail de prise en charge, de soins, d'encadrement, d'accompagnement. Ces activités représentent probablement le secteur économique le plus important, mais elles sont à peine couvertes par la science économique et la politique parce qu'elles sont largement effectuées à titre gratuit. Tant que le travail de *care* ne sera pas inclus dans les considérations et réflexions économiques, une politique économique juste et sensée ne pourra pas remplir sa tâche la plus importante : elle ne pourra pas faire en sorte que tout le monde ait ce dont il a besoin pour bien vivre³.

Nous voulons que les sciences économiques prennent davantage en compte le travail de *care* et en tirent les conséquences méthodologiques et de contenu qui s'imposent pour

³ Ina Praetorius (2015) : *Wirtschaft ist Care* (2 (https://www.boell.de/sites/default/files/2015-02-wirtschaft-ist-care.pdf?dimension1=division_sp).

leur vision de l'économie globale. Cela exige un renforcement de l'économie féministe dans les universités et les hautes écoles. Le travail de *care* est un enjeu économique et non social. Mais nous exigeons aussi que le travail de *care* soit réparti plus équitablement entre les sexes. La répartition équitable du travail de *care* est la clé de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'économie et dans la société. Le travail de *care* non rémunéré est encore largement assuré par les femmes. Les femmes sont donc loin d'avoir des chances égales sur le marché du travail. Par rapport aux hommes, elles sont victimes de discrimination sur le marché du travail. C'est l'une des nombreuses raisons pour lesquelles les femmes exerçant une activité sont « freinées » et pourquoi il n'y a ni égalité des salaires ni égalité des chances. Cela, nous ne l'acceptons pas. L'égalité économique et l'égalité salariale sont l'indice même d'une société moderne. Nous n'abandonnerons pas notre lutte tant qu'elles ne seront pas devenues réalité.

1.6. Préserver la nature

Les ressources naturelles sont à la source même de l'économie : elles fournissent des aliments, des matériaux de construction, des substances actives et des vecteurs d'énergie. Nous vivons de la nature. Néanmoins, la doctrine économique actuelle ne rend pas compte de son état. Au contraire, le produit intérieur brut augmente également quand l'eau souterraine est polluée, le sol imperméabilisé, les forêts défrichées et les espèces éradiquées ou lorsque le climat se réchauffe. Les statistiques ne voient pas que cela détruit les valeurs de demain, parce que la destruction ou la surexploitation des ressources naturelles ne coûte souvent rien ou coûte trop peu aux pollueurs. Cela conduit à de faux signaux de prix, à une distorsion de la réalité et à des décisions qui auront des conséquences fâcheuses, aux airs de vengeance, « au plus tard » sur nos descendants.

Certes, il existe de nombreux projets de recherche qui tentent de déterminer la valeur monétaire de la nature⁴ ou de mesurer les coûts externes des processus de production. Il y a même de premières agences de notation qui évaluent⁵ la solvabilité des nations sur la base de leur empreinte écologique⁶. Mais cela ne suffit pas. Si nous voulons que l'économie continue de fonctionner à l'avenir, nous devons préserver la nature et sa grande diversité. Cela exige des règles, des normes et des interdictions claires.

Une Suissesse ou un Suisse consomme environ trois fois plus de « services » environnementaux et de ressources environnementales que ce que la Terre est capable d'en régénérer (renouveler) pour chaque habitant dans le monde⁷. Les trois quarts de cette surconsommation sont causés par l'essence et l'huile de chauffage⁸. Leur combustion réchauffe le climat de la Terre. Cela n'est pas viable à long terme. Nous voulons laisser à nos enfants et petits-enfants un tissu écologique, social et économique intact. C'est pourquoi nous fai-

⁴ www.teebweb.org.

⁵ <https://data.footprintnetwork.org>.

⁶ Une empreinte écologique est la surface terrestre nécessaire pour rendre possible à long terme le mode de vie et le niveau de vie d'une personne ou d'un pays (dans les conditions de production actuelles).

⁷ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/developpement-durable/empreinte-ecologique.html>

⁸ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/developpement-durable/empreinte-ecologique.html>.

sons reposer notre politique économique sur le principe de durabilité. L'excuse selon laquelle la protection du climat ou de l'environnement est trop chère pour les couches les plus pauvres de la population est irrecevable. Ce sont les coûts croissants y afférents et les catastrophes environnementales qui vont frapper la population avec une violence particulière, notamment dans les classes et les pays les plus pauvres. Épargner aujourd'hui en faisant preuve de myopie augmente les coûts de demain. Des mesures politiques équilibrantes doivent garantir que les coûts de la restructuration écologique restent supportables pour toutes et tous et ne créent pas de difficultés sociales.

2 L'ÉVOLUTION AU COURS DES DIX DERNIÈRES ANNÉES

2.1 Concepts économiques antérieurs du PS Suisse

Depuis 1994, le PS Suisse élabore régulièrement un papier de position politique sous la forme d'un concept économique pour dix à douze ans. Le concept adopté à l'époque (1994), lors du Congrès du parti, avait pour titre « L'avenir dépend de réformes fondamentales ». Il a fait l'objet d'une large couverture médiatique. Le papier était dominé par le triomphe idéologique du néolibéralisme après l'effondrement du bloc de l'Est ainsi que par les conséquences de l'éclatement de la bulle immobilière et de la montée du chômage. Le concept de l'époque était une sorte de catalogue de propositions pour la restructuration de l'économie suisse : vers plus de démocratie, d'écologie et de plein emploi. Bon nombre des revendications énumérées dans ce document sont pour l'heure (malheureusement) restées lettre morte, d'autres ont été reléguées au second plan et, dans d'autres domaines, des progrès ont été réalisés.

Le deuxième concept économique — datant de 2006 — était encore plus complet. Sous le titre « Pour une économie sociale et écologique », il rassemblait sur plus de 160 pages un grand nombre de propositions de réforme, dont certaines étaient traitées et explorées en détail. La période 1994-2006 n'a pas du tout été exempte de crises économiques. Cette période a été marquée par l'éclatement de la bulle Internet (« dot-com bubble ») et la crise asiatique. Il faut néanmoins bien se rappeler que la rédaction du document avait été terminée encore avant la crise financière et économique mondiale de 2007-2008, qui a ébranlé l'économie mondiale et le débat économique depuis leur base même.

Le présent concept économique gravite autour des défis les plus importants auxquels nous sommes confrontés. Il s'agit notamment des progrès rapides de la numérisation et de l'automatisation, de la mondialisation dans le contexte d'accords commerciaux globaux et d'autres accords internationaux, ainsi que de la question de la croissance et de la façon de gérer les conséquences écologiques de l'activité économique humaine. Pour relever ces défis, le PS formule des orientations politiques et des mesures concrètes.

2.2 Les grandes controverses de notre temps : numérisation, mondialisation et dilemme de la croissance

2.2.1 Numérisation : les chances et les risques

La numérisation est l'emblème par excellence du progrès technique en ce début de 21^e siècle. Elle crée une nouvelle industrie clé et, en même temps, modifie les secteurs industriels existants. Avec l'aide de l'intelligence artificielle, de la technologie des capteurs complexes ainsi que de la transmission et du traitement électronique (tous deux peu onéreux) des données, la communication et les processus de travail changent radicalement. L'économie dite « des plates-formes », qui met en contact et rassemble les services, les fournisseurs et les clients via des plates-formes et des applications en ligne, continuera de se développer. Dans cette évolution, le PS voit des chances et des risques.

D'une part, la numérisation ouvre des possibilités d'effectuer des travaux dangereux ou répétitifs à l'aide de machines. Cela permet d'avoir du temps libre pour d'autres choses : toutes et tous, nous avons les dons et les talents les plus divers, que nous ne pouvons pas suffisamment développer et apporter à la communauté – dans le cadre des processus de travail d'aujourd'hui.

La numérisation permet d'aménager des places de travail plus mobiles et des horaires de travail plus flexibles. Tout cela peut nous faciliter la vie et l'enrichir. Internet facilite l'accès au savoir et à la formation. Il aide les gens du monde entier à « entrer en connexion » les uns avec les autres et à s'exprimer. Internet permet également la diffusion non censurée de l'information politique, de l'art et de la culture. Le crowdfunding peut rendre les artistes indépendants des grandes marques et des grands éditeurs. Le partage des connaissances et des compétences numériques (« *open access* », « *open source* ») recèle un grand potentiel pour les entreprises et la société. Grâce aux applications numériques, de plus en plus de gens renoncent à la propriété : quiconque ne possède pas des objets tels que voitures, machines, outils, livres ou supports musicaux peut les louer auprès d'autres personnes via des plates-formes numériques (*sharing economy*). Ceux qui ont les connaissances nécessaires et un ordinateur équipé d'une connexion Internet peuvent rendre leurs services et leurs idées accessibles à de nombreuses personnes⁹. Grâce à un échange d'informations accéléré, il est possible de mieux identifier et de mieux prendre en compte les souhaits des clients. La production peut être mieux adaptée à la demande. On peut dès lors optimiser les processus et éviter les itinéraires de transport. L'utilisation des infrastructures existantes s'en trouve améliorée et les ressources préservées. La « *sharing economy* » peut également être mise en œuvre dans des modèles à but non lucratif. Les formes coopératives et participatives de l'activité économique tirent profit des progrès de la technologie de l'information. À moyen terme, la technologie d'impression 3D permettra de rapatrier (récupérer) une partie de la production externalisée vers les pays à bas salaires.

Enfin, la numérisation offre des possibilités supplémentaires aux personnes handicapées. La disponibilité en ligne des produits et des services leur facilite la vie quotidienne. Pour

⁹ Jeremy Rifkin (2014) : Die Null-Grenzkosten-Gesellschaft

cela, il faut concevoir le matériel informatique et les logiciels de telle sorte qu'ils ne présentent pas d'« obstacles ».

Parmi les réalisations pionnières de la numérisation figurent les chaînes de blocs. Il s'agit de bases de données organisées de manière décentralisée qui peuvent être utilisées librement, mais qui ne peuvent pas être manipulées. Cette technologie n'en est qu'à ses débuts. Il n'est pas encore possible d'évaluer si celle-ci rendra un jour superflus les fiduciaires et les banquiers, les notaires, les juristes, les tribunaux ou les registres fonciers. Ce qui est certain, c'est que de nombreux processus de travail vont changer radicalement dans les banques, les compagnies d'assurance et les administrations. Des efforts sont déployés pour faire de la Suisse un centre de la scène mondiale de la chaîne de blocs. Les monnaies numériques (monnaies cryptographiques) sont également basées sur la technologie de la chaîne de blocs. Elles sont utilisées comme objets de spéculation, mais de plus en plus aussi comme moyens de paiement. Si cette tendance devait se poursuivre, le système monétaire serait fortement décentralisé et rendu anonyme. Les conséquences d'une telle évolution ne sont pas encore prévisibles. Celle-ci pourrait même conduire à ce que la politique monétaire soit remplacée par les banques nationales et que les flux de trésorerie soient de plus en plus indépendants des banques.

Aujourd'hui, nous ne savons pas encore si les conséquences de la numérisation entraîneront des pertes d'emplois en Suisse. Il est clair que la numérisation provoque des changements de plus en plus rapides dans les différentes branches et les profils des différentes professions. En particulier, les professions ayant une fonction d'information et de conseil ainsi que les activités répétitives deviennent toujours plus souvent caduques. De nombreuses personnes cherchent des informations médicales et juridiques sur Internet. L'expérience acquise à ce jour montre que le besoin en professionnels hautement qualifiés (IT) va augmenter, que le besoin en personnes moyennement qualifiées va tantôt diminuer (secteur commercial, ventes), tantôt augmenter (éducation, affaires sociales) et que le besoin en personnes peu qualifiées va à peu près stagner. Dans le monde entier, les femmes figurent parmi les perdant-e-s sur le marché de l'emploi¹⁰. Bien que les actrices et acteurs des professions infirmières soient moins susceptibles d'être remplacé-e-s par des machines, de nombreuses autres tâches, par exemple dans le commerce de détail ou le back-office, sont en cours d'automatisation. Le risque de chômage augmente si l'accès à la formation continue tout au long de la vie est insuffisant.

L'introduction d'applications numériques conduira dans de nombreux cas à une efficacité accrue, au dépassement des monopoles de l'information et à la mise à disposition de ressources, jusqu'à présent inutilisées. Cependant, si la numérisation progresse unilatéralement vers la recherche du profit et de manière incontrôlée, elle comporte(ra) des risques. Un exemple : la numérisation (sous le couvert de l'économie « innovante » des plateformes) est déjà utilisée par le prestataire de services de transport Uber comme une occasion de miner les relations de travail régulières et de détériorer les conditions de travail. Le nombre de « crowdworkers » (ainsi nommés) qui exécute des travaux numériques dans le cadre d'une relation de travail non réglementée augmente rapidement. Ceux-ci ne bénéfici-

¹⁰ WEF (2016) : The Industry Gender Gap

cient pour ainsi dire d'aucune protection juridique. Depuis des années, les entreprises externalisent non seulement leur production, mais aussi leurs services à grande échelle vers des pays à bas salaires ou vers des fournisseurs à bas prix. Aucune inversion de cette tendance ne se profile. Elle est même renforcée par de meilleurs réseaux de communication. Les définitions, démarcations et règles ayant traditionnellement cours en droit du travail et en matière de partenariat social deviennent floues rapidement, de même que la séparation entre le travail et les loisirs. La pression exercée sur les employés pour qu'ils soient constamment atteignables augmente. Tout cela peut accroître le stress au travail. Et certaines entreprises et leurs groupes de pression (organisations de lobbying) abusent politiquement de cette situation pour réduire encore davantage les droits des travailleurs. L'évolution rapide du monde professionnel entraîne par ailleurs une nouvelle répartition inégale des risques : pour quiconque a peu d'argent et perd son emploi, il est plus difficile de se faire des amis que pour quelqu'un qui jouit d'un coussin financier. Depuis la formation professionnelle continue jusqu'à la création d'entreprises, il s'agit de savoir si, en termes de coûts, l'on peut ou non s'adapter aux changements rapides. Cette situation peut générer un cercle vicieux de l'inégalité. Le risque pour la société dans son ensemble augmente lui aussi : la dépendance croissante de notre économie et de notre infrastructure à l'égard de la transmission de données l'expose à de nouveaux risques élevés en cas de panne de courant ou de cyberattaques.

Les risques incluent également les changements sociaux. Internet et les médias sociaux favorisent l'isolement social, la propagation du manque de respect, de la haine et des fausses informations (« *fake news* »), la perte de la sphère privée et l'utilisation abusive des données personnelles. Les artistes sont plus souvent « privés » de leurs droits d'auteur du fait que leurs œuvres sont diffusées gratuitement.

La numérisation comporte également des pièges pour l'environnement et le climat. Des technologies comme la chaîne de blocs nécessitent une énorme puissance de calcul. Malgré l'augmentation constante de l'efficacité du matériel informatique (hardware), la consommation d'énergie liée à l'informatique continue d'augmenter. L'utilisation du seul bitcoin, la monnaie cryptographique la plus largement diffusée, entraîne une consommation d'électricité qui dépassera celle de nombreux pays de taille moyenne d'ici à la fin de 2017¹¹¹².

Enfin, malgré son potentiel démocratique, la numérisation a jusqu'à présent contribué à la concentration mondiale du pouvoir entre les mains des grandes entreprises IT et à la concentration de la richesse. Ont fait leurs apparitions de grands groupes d'entreprises dominant le marché et en position de monopole qui peuvent cacher leurs profits à l'administration fiscale.

¹¹ <https://digiconomist.net/bitcoin-energy-consumption>

¹² Cela n'est cependant pas dû à la chaîne de blocs elle-même, mais à une décision relative à la conception de la monnaie cryptographique (bitcoin) – (pour la recherche d'un consensus via un algorithme proof-of-work (preuve de travail), voir par exemple [coinHero](#)) – qui n'a pas été reconsidérée, bien que cette idée autrefois ingénieuse soit devenue depuis longtemps une absurdité écologique et de sécurité.

La position du PS : La numérisation est en cours. Nous voulons participer à ce processus, contribuer à le mettre en forme et participer aux décisions le concernant. La formation et la recherche étant les ressources les plus importantes de la Suisse, nous voulons nous assurer que la Suisse dispose d'une bonne infrastructure numérique et qu'elle joue un rôle international de premier plan en matière de savoir-faire. Nous devons donner aux gens la possibilité de s'adapter au changement numérique et d'aider à le façonner. La protection sociale doit également être adaptée à ces nouvelles circonstances. La numérisation ne servira les intérêts de la majorité que si les avantages et bénéfices qu'elle recèle profitent à toutes et tous et si les règles du travail et de la vie en commun ne sont pas ébranlées (remises en cause). Chacun doit avoir la possibilité de maîtriser et d'aider à concevoir/façonner les nouvelles technologies dans sa profession. Cela exige des syndicats forts et des droits étendus pour les travailleurs, de sorte que la majorité salariée soit renforcée plutôt qu'affaiblie. De cette manière, la numérisation aura aussi valeur de chance pour la démocratisation de l'économie.

2.2.2 Mondialisation : à propos des biens et de la justice

On parle de mondialisation lorsque les biens (marchandises), les services (prestations), les informations et le capital sont échangés, dans le monde entier, toujours plus souvent par-delà les frontières nationales et que les personnes migrent de plus en plus en traversant les frontières nationales et continentales. La rapidité de la mondialisation ne dépend pas seulement du progrès technique, bien qu'il y joue un rôle majeur. La baisse des coûts du carburant, le développement fulgurant de la logistique des transports (transport aérien, conteneurs, cargos) et Internet ont ici joué un rôle non négligeable. Les décisions politiques sont des moteurs importants de la mondialisation : le développement de la mondialisation au cours des dernières décennies est allé très largement de pair avec la déréglementation des mouvements mondiaux de capitaux. Ceux qui ont un certain capital peuvent aujourd'hui l'investir presque sans restriction dans chaque pays ou chaque entreprise — et cela là où un investissement promet le meilleur rendement. Par conséquent, les sites de production sont délocalisés vers des pays lointains et les gens se déplacent dans les lieux où des places de travail sont créées. Dans les années 1980 et 1990 en particulier, les politiciens sont partis du principe qu'il valait mieux pour tous les pays qu'ils soient autorisés à pratiquer un libre-échange total. Selon cette théorie¹³, si les marchandises sont fabriquées là où elles peuvent être produites au moindre coût possible, cela profite en principe à tout le monde. En conséquence, les droits de douane et autres barrières commerciales ont été abolis dans le monde entier. Les grandes puissances et les organisations internationales ont atteint cet objectif, et cela grâce à des accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux. L'OMC restreint également la possibilité de protéger sa propre production de la concurrence internationale au moyen de subventions. La concurrence internationale entre places économiques est toujours plus importante pour la mobilité du capital, du travail et des marchandises. De nombreux pays, dont la Suisse, agissent de manière très agressive pour attirer les entreprises. La palette d'instruments comprend la réduction de l'imposition des entreprises ainsi que le démantèlement des droits du travail. Aujourd'hui, le néolibéra-

¹³ L'idéologie du libre-échange illimité repose essentiellement sur la théorie de l'avantage comparatif des coûts de l'économiste David Ricardo.

lisme débridé a perdu une partie de son influence, notamment parce que des dispositions sur les obligations sociales et environnementales durables ont été ajoutées à la plupart des accords de ce genre.

D'un point de vue économique, la mondialisation profite à l'économie nationale suisse. Parce que la possibilité d'importer des biens et des services et (aussi) de les exporter s'accroît. En fait, les recettes d'exportation de la Suisse dépassent aussi ses dépenses d'importation de biens (marchandises) et de services. La Suisse a de ce fait une balance des opérations courantes positive (un bilan de puissance positif). Celle-ci a toujours enregistré un excédent au cours des dernières décennies. Cela signifie que la Suisse accumule constamment de nouvelles créances à l'étranger. Autrement dit, ses avoirs à l'étranger sont en constante augmentation. La Suisse est l'un des pays où les parts du commerce extérieur dans le produit intérieur brut (PIB) sont le plus élevées. Les principaux partenaires commerciaux des échanges transfrontaliers de marchandises sont les pays industrialisés, l'UE jouant ici un rôle particulièrement important¹⁴.

Au sein de l'OMC, le Conseil fédéral a plaidé en faveur d'une libéralisation du commerce et en faveur d'obstacles juridiques importants. En parallèle, la Suisse a élargi son réseau d'accords de libre-échange et, depuis 2010 environ, ajoute aux conventions des chapitres sur le développement durable. Dans le même temps, le Conseil fédéral a contribué à l'élaboration de l'Agenda 2030 pour le développement durable, que tous les États membres de l'ONU se sont engagés à respecter (2015). L'Agenda 2030 est un projet mondial visant à transformer radicalement l'économie, la société et l'État sur la base d'une durabilité définie de manière globale dans toutes ses dimensions : sociales, écologiques, des droits de l'homme et de la politique de paix¹⁵.

Le commerce relie les pays les uns aux autres et rapproche les cultures. Les États qui échangent des marchandises travaillent en bonne intelligence et évitent les conflits. Le commerce mondial contribue également à la prospérité. Il a créé des centaines de millions de nouveaux emplois dans des économies nationales moins développées et il provoque une baisse des prix de nombreux biens dans le monde entier. Les appareils, les vêtements, mais aussi certains moyens de production tels que les panneaux photovoltaïques, sont aujourd'hui beaucoup moins chers qu'il y a encore un petit nombre de décennies. Les consommateurs et consommatrices du monde entier ont bénéficié de cette tendance. La croissance économique liée au commerce, en particulier dans les pays émergents, a amélioré le pouvoir d'achat dans ces pays. Cela a contribué à réduire la mortalité infantile et à améliorer la qualité des soins de santé et du niveau de formation. La prospérité croissante des pays émergents a ralenti la croissance démographique. On peut aujourd'hui imaginer que la population mondiale ne dépassera jamais 9 milliards d'habitants¹⁶. Nous sommes de plus en plus conscients du fait que les problèmes mondiaux que sont par

¹⁴ Administration fédérale des douanes 2017 : statistique du commerce extérieur de la Suisse 2016

¹⁵ Conseil fédéral, Rapports sur la politique économique extérieure 2009 et 2015 et Rapport sur la politique économique extérieure 2017 ; Agenda 2030 de l'ONU : https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F/ / http://unctad.org/meetings/fr/SessionalDocuments/ares70d1_fr.pdf

¹⁶ Prévisions démographiques de l'ONU 2017 : https://esa.un.org/unpd/wpp/Publications/Files/WPP2017_KeyFindings.pdf

exemple la protection du climat et de l'environnement, l'utilisation équitable des ressources, la protection des conditions de travail, la taxation équitable, la paix et la sécurité ne peuvent être résolus qu'à l'échelle internationale.

Dans le même temps, certains salariés et certaines PME figurent parmi les perdants de la mondialisation. Lorsque des groupes d'entreprises délocalisent leur production, les circuits locaux de marchandises sont détruits. Alors que de nouvelles chances s'ouvrent à certains, d'autres se retrouvent sans revenus. Dans de nombreux endroits, la pression sur les salaires augmente aussi et les conditions de travail se détériorent. Le stress sur le lieu de travail augmente. Les droits de l'homme sont violés tous les jours dans le monde entier et des installations de production inhumaines sont en activité. Là encore, les femmes sont particulièrement touchées.

Dans un tel contexte, la démocratie est elle aussi perdante. L'alliance des intérêts de la place financière et du commerce des produits de base dans le Nord avec des élites corrompues dans le Sud détruit l'État de droit, sape la bonne gouvernance et entrave la démocratie. C'est qu'il y a d'énormes intérêts en jeu : les ressources financières provenant des seuls pays en voie de développement représentent un montant sept fois plus élevé que celui de l'aide publique au développement fournie dans le sens inverse. Dans de nombreux endroits, les groupes d'entreprises mondiaux et les gouvernements néolibéraux tentent d'ouvrir les industries sous contrôle public à la concurrence mondiale. Cela est valable, par exemple, pour les secteurs de l'approvisionnement énergétique et des soins de santé ou pour les établissements d'enseignement. Ces domaines étaient autrefois considérés comme importants pour l'indépendance d'un État. Aujourd'hui, ils sont soustraits à l'influence démocratique, par exemple en passant entre les mains d'entreprises privées. Les bénéfices passent ainsi de la majorité de la population à une minorité d'investisseurs et d'actionnaires de groupes d'entreprises toujours plus importants. Enfin, les entreprises actives au niveau international utilisent les lacunes ou les différences dans les lois fiscales nationales pour cacher d'énormes bénéfices aux autorités fiscales.

Au bout du compte, l'environnement est perdant. Les groupes d'entreprises ne paient toujours rien pour les dommages qu'ils causent au climat ou à la nature. Par rapport à leur immense richesse et à leur grand pouvoir, ils n'assument, proportionnellement, que rarement des responsabilités écologiques et sociales, bien qu'ils aiment se targuer de le faire. En conséquence, ce sont les États souvent lourdement endettés qui doivent s'occuper de sauver le climat et la nature. Cela coûte cher. En même temps, il manque aux États les ressources financières dont ils ont besoin de façon urgente parce que l'impôt des sociétés multinationales est en baisse ou parce que les grands groupes d'entreprises se soustraient à l'impôt. Il manque des conditions-cadres mondiales contraignantes et une application de normes efficaces en matière de protection de l'environnement et des droits de l'homme.

La position du PS : La mondialisation peut contribuer à accroître l'aisance matérielle de tout le monde, à promouvoir la paix et à unir les peuples. C'est pourquoi, pour nous, le PS, une chose est claire : nous nous opposons aux fantasmes isolationnistes de la droite. Mais nous nous opposons aussi au libre-échange, qui ne sert que les intérêts du capital et des super-riches. Le PS s'oppose aux traités qui minent la souveraineté des États et attaquent

directement les droits des travailleurs et les normes environnementales. Au lieu de cela, nous nous engageons en faveur d'un commerce international équitable et d'un régime fiscal international équitable. À cette fin, le PS exige par exemple des normes sociales et écologiques contraignantes dans tous les accords de libre-échange, qui sont contrôlés et sanctionnés en conséquence. En même temps, le PS reconnaît l'opportunité (le sens) et le droit des États de protéger certains secteurs de leur économie locale contre les pressions de la concurrence internationale. L'objectif du PS est un monde ouvert et solidaire pour tous, et pas seulement pour les riches et les entreprises.

2.2.3 Croissance et protection du climat

La croissance économique est généralement comprise comme l'augmentation du produit intérieur brut¹⁷ (PIB). Plus il est grand et plus il progresse rapidement, mieux c'est pour un pays et ses habitant-e-s, selon l'opinion communément admise. Or, cela est trompeur. D'une part, le PIB ne dit rien sur la répartition des fruits de la croissance. D'autre part, le produit intérieur brut augmente également lorsque les catastrophes naturelles rendent nécessaires des réparations et des services d'urgence, lorsque la nature est détruite et que le climat est victime de surchauffe. Il va sans dire que cela n'entraîne aucune augmentation durable de la prospérité. L'ONU, l'UE, l'OCDE, certains pays et certains États américains utilisent par conséquent d'autres indicateurs, tels que l'emploi, la santé, le niveau de formation, la dégradation de l'environnement ou le respect du climat (efficacité carbone), pour évaluer (mesurer) le développement économique. Une discussion sur les méfaits et les bienfaits de la croissance économique n'aura de sens que lorsque l'on se mettra d'accord sur ce qui doit croître et sur ce qui doit être privilégié ou relégué au second plan à l'avenir.

La croissance économique nous permet d'atteindre la prospérité matérielle. Le fonctionnement des œuvres sociales repose également sur ce principe. Lorsque la productivité augmente, nous pouvons atteindre le même niveau de prospérité avec moins de travail. Le système économique capitaliste actuel repose sur le fait que l'on obtient un rendement sur le capital investi. Ce qui est développé peut générer de la demande et de la croissance, pour autant que ce soit diffusé largement. Ou alors, ces moyens (fonds) peuvent être utilisés pour résoudre les problèmes environnementaux et mettre en place une infrastructure respectueuse du climat et des ressources. Ainsi, grâce à des mesures d'économie d'énergie dans la construction de bâtiments et la production d'énergies renouvelables, la Suisse enregistre dans le secteur de l'environnement une croissance de l'emploi supérieure à la moyenne observée dans l'ensemble de l'économie¹⁸.

Mettre fin à la croissance économique comporte un risque social difficile à assumer dans les conditions actuelles. La maintenir sur sa lancée outrepassé les limites écologiques de la planète. On parle du dilemme global de la croissance.

¹⁷ Le produit intérieur brut (PIB) indique la valeur totale de tous les biens – c'est-à-dire des marchandises et des services – qui ont été produits en tant que produits finaux à l'intérieur des frontières nationales d'une économie (nationale) pendant un an, après déduction de toutes les prestations préalables.

¹⁸ Office fédéral de la statistique (2017) : L'environnement, un secteur d'activité économique plus dynamique que l'économie dans son ensemble

La solution à ce piège est de dissocier l'activité économique de la consommation de carbone et de ressources. Cela se fait beaucoup trop lentement et seulement de façon relative, tant en Suisse qu'à l'échelle mondiale – en termes absolus, de nombreuses émissions continuent d'augmenter. Pour éviter que le réchauffement climatique ne dépasse les 2 degrés malgré l'activité et la croissance économiques, les émissions de CO₂ doivent être rapidement réduites à zéro. Les émissions de CO₂ doivent être complètement évitées d'ici à 2045 au plus tard ou/et compensées par le stockage du carbone ou le boisement.

Le lien entre la croissance économique classique et l'augmentation de la prospérité est de plus en plus fréquemment remis en question. En particulier dans les économies très développées, la croissance du PIB n'est plus nécessairement suivie d'une amélioration du bien-être des personnes, de leur santé, de leurs loisirs ou de leur niveau d'éducation. Et il est de plus en plus évident que la recherche d'un gain économique illimité, d'une consommation accrue et de la possession de biens plus nombreux exacerbe le problème : tout cela détruit les écosystèmes dont dépend notre survie. Dans les pays industrialisés occidentaux, la consommation de ressources par habitant dépasse de plusieurs fois la capacité de régénération de la nature. Elle doit de toute urgence baisser au lieu de croître.

De même, le travail de soins et de *care* non rémunéré, qui est principalement effectué par des femmes, n'est pas inclus dans les comptes globaux nationaux. Selon l'Office fédéral de la statistique, les femmes ont accompli en 2013 62 % du travail non rémunéré et 38 % du travail rémunéré. Dans toute la Suisse, le temps consacré au travail non rémunéré dépasse celui du travail rémunéré. En 2013, en Suisse, ce sont ainsi 8,7 milliards d'heures de travail non rémunéré et 7,7 milliards d'heures de travail rémunéré qui ont été effectuées (autrement dit 14 % de plus de travail non rémunéré que de travail rémunéré). L'Office fédéral de la statistique estime la valeur monétaire de ce travail non rémunéré effectué en 2013 à 401 milliards de francs. À plus long terme, ce travail doit être inclus dans le PIB.

La position du PS Le PS veut contribuer à surmonter le dilemme de la croissance. Pour cela, nous poursuivons une double stratégie. D'une part, nous exigeons des plans contraignants de réduction des émissions et de la consommation des ressources, en particulier la décarbonisation d'ici à 2045 (zéro pétrole, gaz, charbon). Cela est facilité par une croissance plus durable. Il faut intensifier les efforts visant à dissocier la performance économique de la consommation des ressources par la recherche et des investissements massifs dans la promotion des services environnementaux, de l'efficacité des ressources, du système de réparation et des énergies renouvelables.

D'autre part, nous voulons réduire notre dépendance à l'égard de la croissance économique et contribuer à un changement de valeurs et de politique qui nous libère de la focalisation sur des rendements élevés. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions trouver un moyen d'envisager notre planète comme un lieu où une vie décente pour toutes les générations est plus importante que le profit à court terme de quelques privilégiés.

Prévenir les catastrophes climatiques est le défi le plus urgent de notre époque. Nous sommes convaincus qu'une démocratisation de la société et une répartition plus équitable des bénéfices sont nécessaires pour parvenir à cette correction dans le court délai dispo-

nible. Si la population participe aux décisions économiques et qu'elle profite elle aussi des bénéfices qui en résultent, elle peut apporter et apportera les correctifs nécessaires. Cet objectif ne doit pas être reporté à après-demain, mais doit être atteint immédiatement par des correctifs politiques courageux. Il faut davantage d'entrepreneuriat (esprit d'entreprise) social, écologique et démocratique. On a besoin de signaux de prix pour garantir que tous les dommages sociaux et écologiques sont payés (payeur) par ceux qui les causent (pollueur), et il faut des programmes de soutien et d'incitation gouvernementaux pour accélérer la restructuration écologique de notre économie.

Des investissements doivent également être consentis dans le secteur des soins. Il s'agit d'une mesure de politique économique ciblée qui favorise l'intégration des femmes sur le marché du travail. Des emplois intéressants peuvent être créés dans ce secteur, ce qui constitue également une bonne réponse aux défis démographiques d'une société vieillissante avec un besoin accru de soins de longue durée.

2.3 Développements globaux

L'économie mondiale est toujours dominée par la crise financière. La croissance économique reste à un faible niveau. Les taux d'intérêt sont à un taux plancher record depuis des années. On observe déjà des signes de nouvelles crises potentielles sur les marchés financiers. Les théories économiques qui ont dominé les manuels scolaires pendant des décennies ont échoué. Cela déstabilise non seulement les économistes, mais aussi les électrices et électeurs dans de nombreux pays. Les résultats d'élections et les décisions prises lors de votations que l'on aurait difficilement imaginés possibles il y a dix ans sont devenus réalité — par exemple : l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis ou la décision favorable au Brexit en Grande-Bretagne.

Divers facteurs ont contribué à la crise économique et politique. Par exemple : la déréglementation des marchés financiers dans les années 1980 et 1990 ainsi que la forte dépendance à l'égard des sources d'énergie fossiles. Sans oublier le facteur crucial qu'est la concentration de la fortune, de la richesse et du terrain entre les mains d'une petite minorité aux dépens de la grande majorité.

Une économie ne peut être florissante à long terme que si tout le monde profite des valeurs que les gens ont développées ensemble. Cela, précisément, est de moins en moins le cas dans de nombreuses économies nationales à travers le monde. Cela est particulièrement vrai pour les économies nationales développées d'après le modèle de l'Ouest. L'inégalité augmente également dans les marchés émergents à croissance rapide. En même temps, il y a encore des régions du monde qui stagnent économiquement.

On observe de nouvelles formes d'exploitation économique des pays du Sud. Des groupes d'entreprises mondiaux ainsi que des fonds — occidentaux et, de plus en plus, asiatiques — placés sous contrôle privé ou étatique ont accès, grâce à des investissements de plusieurs milliards de dollars, aux ressources naturelles, aux débouchés commerciaux (marchés de vente), voire à des régions entières. Généralement, ces entreprises ne font abso-

lument aucun cas des besoins de la population locale. C'est ce qu'on appelle à juste titre le néo-colonialisme. Dans les pays exploités, celui-ci peut souvent compter sur la complicité d'élites corrompues.

2.3.1 Une crise financière aux conséquences graves

En 2007-2008, l'économie mondiale a connu l'un des plus grands chocs de son histoire. Cela était dû, d'une part, à l'inégalité croissante. Au lieu d'améliorer les revenus de la population active, on a maintenu la demande macroéconomique (demande économique globale) à un niveau élevé pendant des années moyennant un endettement croissant des ménages privés et, dans certains cas, des États, en particulier aux États-Unis. À quoi est venue s'ajouter, d'autre part, la déréglementation des banques et des marchés financiers. Conséquence : une bulle gigantesque a pu se former sur le marché hypothécaire américain. Lorsque, en 2006, les prix des maisons aux États-Unis ont commencé à baisser à l'échelle nationale pour la première fois depuis des décennies, parce que le marché était saturé et que trop d'argent avait été investi dans des prêts hypothécaires à risque (« crédits subprime »), les banques ont commencé à saisir un nombre croissant de maisons. Ce processus a déclenché une vague de ventes et, par conséquent, une réaction en chaîne. De nouvelles baisses des prix de l'immobilier ont entraîné de nouveaux défauts de paiement sur les crédits « subprime », ce qui a débouché sur d'autres saisies. Les titres (papiers-valeurs) combinés reposant sur ceux-ci — les fameux « *collateralized debt obligations* » (CDO), qui contenaient des milliers de crédits hypothécaires individuels — ont chuté. Le marché immobilier américain s'est effondré. Les prestataires de services financiers du monde entier qui avaient ces titres supposés très rentables dans leurs livres de comptes étaient tellement dépendants les uns des autres et avaient eux-mêmes si peu de fonds propres, que l'éclatement de la bulle immobilière américaine a déclenché une avalanche mondiale.

Les banques n'avaient plus confiance les unes dans les autres et ne se faisaient plus de crédits entre elles. Les banques interdépendantes du monde entier devinrent insolvables. Les gouvernements ont dû intervenir en de nombreux endroits au pied levé pour garantir l'accès aux crédits et maintenir le trafic des paiements. Dans ce contexte, ils ont utilisé l'argent des contribuables pour rembourser les dettes des banques. Cela signifie qu'ils ont accordé des crédits d'urgence ou des capitaux propres « frais ». En raison du sauvetage des banques et de l'effondrement de l'économie, la dette de nombreux pays a fortement augmenté. En conséquence, de nombreux pays ont été contraints de réduire leurs dépenses. Ils ont revu à la baisse les salaires, les rentes et les prestations publiques, ce qui a doublement pénalisé les populations touchées. Cette politique restrictive (politique d'« austérité ») a affaibli la demande, absolument nécessaire, et exacerbé la crise au lieu de l'atténuer. La croissance économique européenne s'est essoufflée et la zone euro a menacé de s'effondrer. Par la suite, la demande en francs suisses a augmenté, ce qui a posé des problèmes à l'économie d'exportation suisse.

Dans de nombreux endroits, la population en a payé un prix élevé. Des millions de personnes ont perdu leurs biens/leur propriété, ont subi des pertes de revenu(s) ou ont été acculées au chômage. Depuis lors, les revenus faibles et moyens n'ont guère augmenté et

les services publics se sont détériorés. À l'inverse, les banques et les plus riches profitent déjà de la hausse des prix. Les marchés boursiers établissent de nouvelles valeurs records, parce que l'abondance du capital entre les mains de quelques privilégiés rend nécessaires des possibilités d'investissement et que les taux d'intérêt restent à un faible niveau.

Les marchés financiers ont atteint une taille et une complexité inquiétantes. Cela leur permet d'étendre toujours plus leur pouvoir. Au cours du dernier quart de siècle, le capital a été favorisé par rapport au travail, l'économie financière par rapport à l'économie réelle. Cette période est caractérisée par la financiarisation de l'économie (« financialization of economy »). En 2013, le montant total du trafic des paiements dans notre pays s'est élevé à 200 000 milliards de francs, ce qui correspond à trois cents fois le produit intérieur brut de la Suisse. L'économie financière est passée dans une dimension qui ne correspond plus à l'économie produisant réellement (réellement productrice).

Cela signifie qu'une petite minorité peut imposer ses intérêts à l'ensemble de la société. Les mesures visant à remettre le secteur financier au service de l'économie manufacturière (économie de production) et à mettre, à son tour, celle-ci au service de l'ordre social démocratique ne sont guère ou pas du tout mises en œuvre. Bien que les banques soient aujourd'hui mieux capitalisées et donc plus stables qu'au moment de la crise financière, le système financier dans son ensemble reste très exposé aux risques et ne résiste pas à la crise en raison de la grande importance des banques (fantômes) parallèles (fonds du marché monétaire, fonds d'investissement et *hedge funds*, etc.).

Dix ans après le début de la crise financière, le monde est plus endetté que jamais. Il est une bombe à retardement cachée. La dette mondiale représente 225 % de la production économique mondiale. De nombreux pays en voie de développement sont au bord de la faillite. Mais la dette a également atteint des niveaux alarmants dans de nombreux pays industrialisés. Le secteur public n'est pas le seul à être touché : la dette des ménages et des entreprises privées a aussi fortement augmenté. En Suisse, la dette des ménages privés représente 120 % du PIB.

2.3.2 Des taux d'intérêt toujours bas

Les banques centrales de nombreux pays ont réagi rapidement à la crise financière. Elles ont fortement abaissé les taux d'intérêt et ont mis en circulation une énorme quantité d'argent neuf. Elles voulaient ainsi permettre à l'économie privée de générer de nouveaux investissements, de nouveaux produits et de nouveaux services, et donc de créer de nouveaux emplois grâce à de l'argent à bon marché. Le succès de cette politique est resté bien en deçà des attentes. Elle a certes pu éviter une crise encore plus grave. Toutefois, il est apparu plus clairement que jamais que les gouvernements et les banques centrales ne peuvent pas stimuler l'économie tant que le secteur public ne fait pas de dépenses supplémentaires et que les revenus des consommateurs et consommatrices stagnent. Différents pays ont ainsi confirmé la validité du concept de trappe à liquidité et celle de la phrase très souvent citée de l'économiste John Maynard Keynes : « Vous pouvez conduire les chevaux jusqu'au point d'eau, mais vous ne pouvez pas les forcer à boire l'eau. » Il décrit le dilemme des banques centrales : bien qu'elles puissent fournir de l'argent, elles ne

peuvent pas influencer directement le processus de crédit lui-même. Les grosses sommes d'argent se sont retrouvées principalement dans le porte-monnaie de banques, de groupes d'entreprises et d'investisseurs, où elles ont contribué au gonflement des cours des actions. Les taux d'intérêt n'ont jamais été si bas aussi longtemps dans le monde entier qu'au cours des dix dernières années. Si les banques centrales augmentent les taux d'intérêt, elles risquent d'affaiblir encore davantage les États et les ménages très endettés et, par voie de conséquence, la demande. Les taux d'intérêt proches de zéro ou inférieurs (taux d'intérêt négatifs) constituent un danger, car ils peuvent entraîner des erreurs d'allocation/d'affectation (par exemple une nouvelle bulle immobilière). L'accès excessif au crédit est donc le germe de la prochaine crise. Si une nouvelle crise financière devait survenir, les banques centrales ne seraient en outre plus en mesure de réagir par de nouvelles baisses des taux d'intérêt. La simple expansion de la masse monétaire, qui peut parfaitement être appropriée en temps de crise, n'est pas suffisante en tant que mesure unique si l'argent n'atteint pas l'économie réelle, mais qu'il est dilapidé sur les marchés boursiers. La crise ne peut être surmontée sans une régulation des marchés financiers et sans le désamorçage de la question de la répartition.

2.3.3 Ralentissement de la croissance économique

Par rapport au niveau d'avant la crise, l'économie mondiale a certes progressé malgré la crise financière, en particulier dans des pays émergents tels que la Chine, l'Inde et le Brésil. Cependant, depuis la crise financière, la croissance du PIB est très inférieure à la moyenne des années 1980 à 2008¹⁹. Aux États-Unis et dans la zone euro, elle a fortement baissé. Dans de nombreux pays très développés, elle se situe entre 1 % et 2 % depuis des années. Particulièrement inquiétant : les investissements privés et publics diminuent, surtout dans les pays riches. Cela affaiblit le potentiel de l'économie à long terme et complique encore la sortie de la « stagnation persistante »²⁰.

La croissance du commerce mondial a ralenti encore plus nettement. Dans les années précédant et suivant de peu le tournant du millénaire (de 1988 à 2007), les taux de croissance annuels du volume des transactions commerciales étaient d'environ 7 %. Depuis lors, celui-ci augmente encore d'environ 3 %. Depuis 2014, les quantités commercialisées stagnent. Même si l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'a plus été en mesure de s'entendre sur une plus grande libéralisation du commerce, le commerce interétatique s'est ouvert davantage grâce à des accords bilatéraux. Entre 2010 et 2016, un nombre beaucoup moins élevé de nouveaux accords de libre-échange ont été signés dans le monde qu'entre 2000 et 2010²¹.

2.3.4 Concentration des revenus et de la richesse

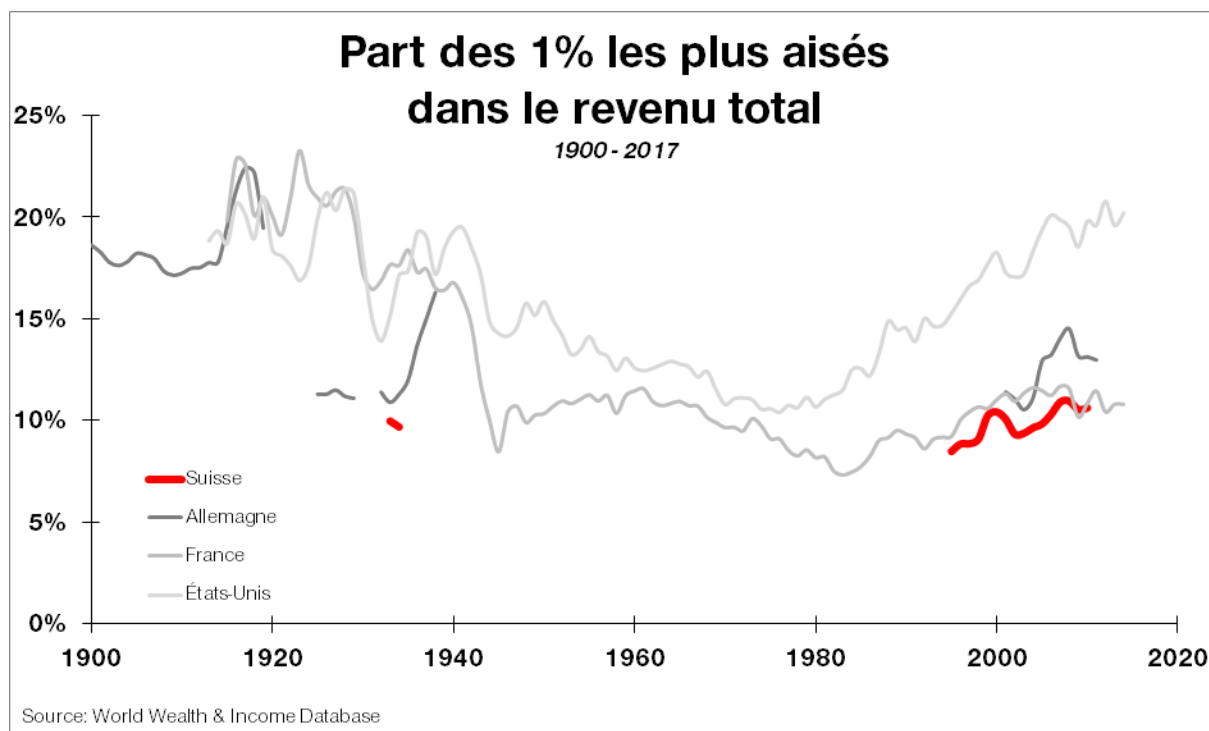
La numérisation a favorisé l'essor fulgurant de grandes entreprises informatiques comme Apple, Alphabet (Google), Amazon ou Facebook, qui sont devenues des acteurs

¹⁹ Banque mondiale (janvier 2015) : Global Economic Prospects.

²⁰ <http://larrysummers.com/2016/02/17/the-age-of-secular-stagnation/>

²¹ IWF World Economic Outlook Database. Gross domestic product: constant prices, percent change (market exchange rates). Trade volume of goods and services: percent change. (Consulté le 3 mars 2016).

d'envergure mondiale. C'est notamment cette percée qui a accéléré une autre évolution significative : la concentration de la fortune. Les richesses mondiales ont augmenté d'un quart depuis 2007²². Cela profite surtout au 1 % le plus riche de la population mondiale, qui possède aujourd'hui plus de la moitié de la fortune de tous les ménages. Oxfam avance même que huit hommes possèdent aujourd'hui davantage que la moitié la plus pauvre de l'humanité²³. Également, l'écart entre les revenus s'est fortement creusé dans de nombreux endroits. Dans de nombreux pays riches, les salariés ordinaires ont perdu une partie de leur pouvoir de négociation à cause de l'affaiblissement des syndicats, des privatisations, de la déréglementation des marchés financiers et des marchés du travail et de l'impact des nouvelles technologies. L'inégalité sociale entre les personnes à très haut revenu et les bas salaires s'est accrue. C'est un groupe de chercheurs dirigé par l'économiste français Thomas Piketty qui est arrivé à cette conclusion. Selon l'étude en question, le revenu du 1 % le plus riche de la population mondiale a plus que doublé depuis 1980. La classe moyenne, à l'inverse, n'a que très peu bénéficié de cette augmentation des richesses. La principale cause du déséquilibre économique, selon Piketty, est la répartition inégale des capitaux entre les secteurs public et privé. Depuis 1980, de grandes quantités de biens/d'actifs publics ont été privatisés dans presque tous les pays. Cela a réduit la marge de manœuvre des gouvernements pour lutter contre les inégalités croissantes²⁴. Les gouvernements investissent de moins en moins d'argent dans les biens publics tels que les infrastructures de transport ou les établissements d'enseignement²⁵.



²² Global Wealth Report 2017.

²³ Oxfam Briefing Paper : « An Economy for the 99% », Hardoon et al., janvier 2017.

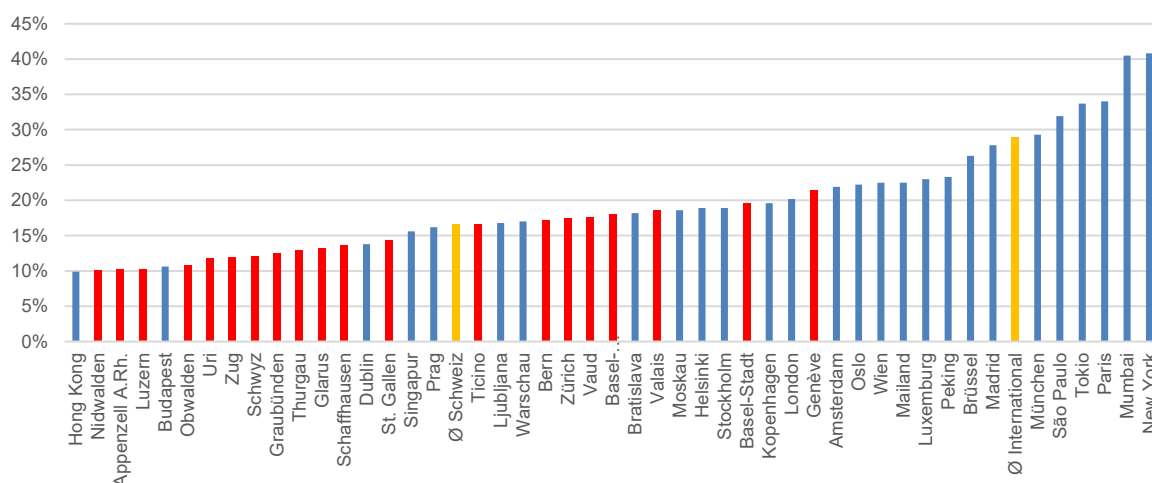
²⁴ <http://wir2018.wid.world/files/download/wir2018-full-report-english.pdf>

²⁵ Paul De Grauwe (2017) : The Limits of the Market.

L'inégalité est aujourd'hui si grande que même le WEF met en garde contre le fait qu'une économie mondiale dans laquelle la majorité de la population participe à peine au progrès économique ne peut pas fonctionner²⁶. La concentration augmente également parmi les entreprises. Une étude de l'École polytechnique fédérale arrive même à la conclusion qu'à peine 150 entreprises contrôlent la majeure partie de l'économie mondiale²⁷. La plupart de ces entreprises sont actives dans le secteur financier. Selon James B. Glattfelder, l'auteur de l'étude, cette forte concentration de pouvoir contredit toute conception démocratique de l'État et met en danger la stabilité de l'ensemble du système²⁸.

La concentration des richesses et du pouvoir décrite ci-dessus est favorisée par l'évasion fiscale. Par le biais de stratagèmes sophistiqués, les riches particuliers et les multinationales soustraient leurs milliards de profits à l'imposition dans le monde entier²⁹. Avec le projet de l'OCDE de lutte contre l'érosion de l'assiette fiscale (érosion de la base des ressources) et le transfert des bénéficiaires (*Base Erosion and Profit Shifting* (BEPS)), les pays riches se sont lancés dans un effort de lutte mondiale contre les transferts de bénéficiaires et les réductions de profits. Pour que les particuliers puissent se soustraire moins facilement à l'impôt, on a lancé l'Échange automatique de renseignements (EAR) (Automatic Information Exchange (AIA)), par l'intermédiaire duquel les banques doivent déclarer les avoirs et les revenus de leurs clients étrangers aux gouvernements des pays concernés. La Suisse a introduit l'AIA/EAR avec environ 80 pays, mais elle continue à soutenir les fraudeurs fiscaux dans les autres pays et ne met pas non plus en œuvre l'échange de renseignements en Suisse. Il reste donc beaucoup à faire pour combler toutes les échappatoires fiscales au niveau mondial et pour faire appliquer une fiscalité équitable des entreprises – et donc obliger celles-ci à respecter leur responsabilité sociale.

Charge fiscale moyenne effective (EATR) 2017 dans les chefs-lieux des cantons en comparaison intercantonale (chiffres cantonaux) (en pourcentage du bénéfice)



Source : Union syndicale suisse avec données de ZEW/BAK Bâle

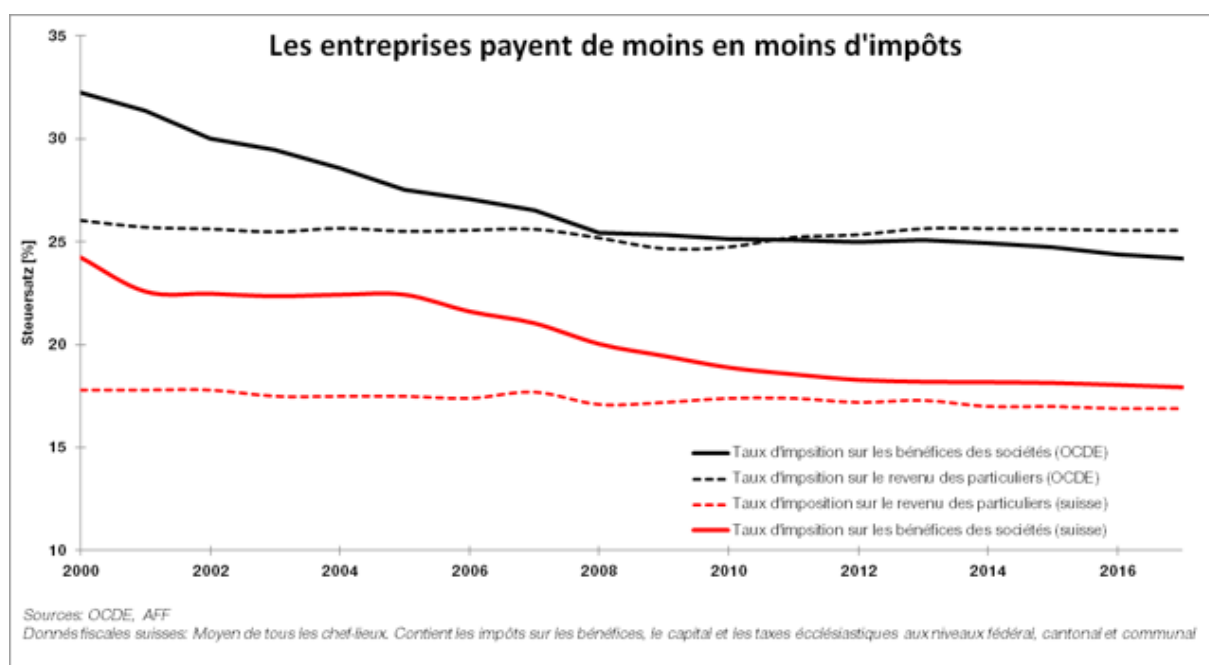
²⁶ World Economic Forum (2012). Global Risk Report 2012.

²⁷ Vitali et al. : The network of global corporate control, 2011.

²⁸ <https://www.forschung-und-wissen.de/nachrichten/oekonomie/147-konzerne-kontrollieren-die-gesamte-weltwirtschaft-13371950>.

²⁹ Les Panama Papers et les Paradise Papers (ainsi nommés) ont mis en lumière ces machinations de façon éclatante.

Depuis les années 1990, on observe une tendance fatale à la baisse de l'imposition des entreprises dans le monde entier. La Suisse a elle aussi été à l'avant-garde de cette concurrence fiscale agressive et nuisible et du dumping fiscal. En comparaison internationale, l'impôt sur les sociétés est en Suisse très faible. Cela reste valable même après les toutes dernières réductions d'impôts aux États-Unis. Dans aucun autre pays, les entreprises ne trouvent des forces de travail aussi bien formées et une infrastructure aussi excellente à un prix aussi bas. Même après la crise financière de 2008, qui a imposé d'énormes charges à de nombreux pays pour le sauvetage des banques et la relance de l'économie, les entreprises internationales ont payé de moins en moins d'impôts. Au cours de la décennie qui a suivi la crise financière, le taux d'imposition des grandes sociétés internationales dans le monde a chuté d'environ 9 %. Si l'on examine une période plus longue, soit à partir de 2000, on constate même une réduction d'un tiers de l'impôt des sociétés, qui passe d'une moyenne de 34 % à environ 24 %. La charge fiscale est ainsi répercutée sur la classe moyenne.



2.3.5 Réchauffement climatique et bulle de carbone

Ces dernières années, la question du climat a gagné en importance. Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à dire que le réchauffement climatique est l'une des plus grandes menaces immédiates pesant sur l'humanité³⁰. C'est ce sur quoi les gouvernements de 195 pays ont insisté lorsqu'ils se sont engagés, en 2015, à rendre leurs pays climatiquement neutres d'ici à 2050 en signant l'Accord de Paris sur le climat. L'augmentation des événements extrêmes, tels que les tempêtes, les inondations et les sécheresses, fait grimper les coûts d'infrastructure. Les émissions de gaz à effet de serre restent beaucoup trop élevées et ont même connu une nouvelle augmentation en 2017. Une raison essentielle à cela est qu'une grande partie des flux financiers continue d'affluer sans entraves vers les puissants groupes énergétiques, qui dépendent toujours fortement du pétrole, du gaz na-

³⁰ World Economic Forum (2016). Global Risk Report 2016.

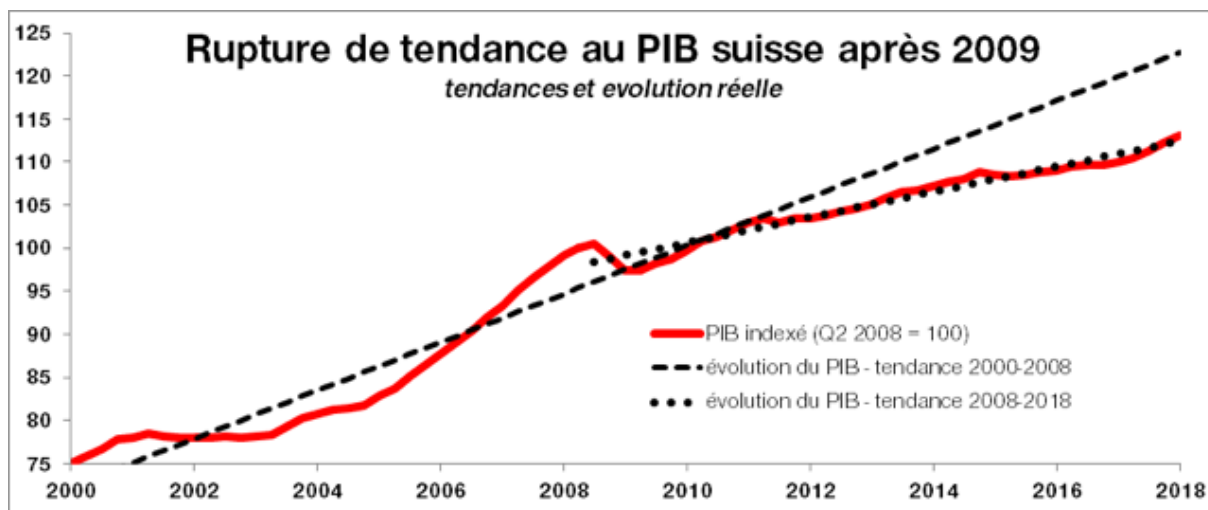
turel et du charbon. La surévaluation des réserves fossiles, qui deviennent de plus en plus difficiles à exploiter, crée une nouvelle bulle économique : la bulle du carbone. La fin de l'ère fossile est inéluctable : même la conservatrice Agence internationale de l'énergie (AIE)/(International Energy Agency (IEA)) a fait remarquer dès 2012 que seul un tiers des réserves déjà connues aujourd'hui pourrait être brûlé si l'objectif climatique des 2 degrés devait être atteint et qu'un changement climatique incontrôlable devait être évité³¹.

2.4 Évolution en Suisse

La crise financière a également touché la Suisse, mais elle a connu quelques conséquences particulières. Le développement économique de plusieurs pays européens étant négatif, de nombreux investisseurs n'ont plus voulu investir leurs fonds en euros. Ils ont acheté des francs suisses. En 2011, la BNS a dû introduire une limite inférieure par rapport à l'euro, afin d'éviter une appréciation excessive du franc suisse et donc un recul des exportations. Cette politique a essuyé des critiques internationales. Au début de l'année 2015, la direction générale de la BNS a donc décidé de mettre fin à cette politique, même si la pression à l'appréciation du franc suisse s'est poursuivie. La Banque nationale a abandonné la limite inférieure du taux de change (le taux de change plancher) par rapport à l'euro, mais elle a introduit des intérêts négatifs afin de rendre le franc suisse moins attrayant pour les investisseurs étrangers. Les intérêts négatifs sur les obligations et les emprunts entraînent une baisse des recettes (rendements), par exemple pour les caisses de pension. La Suisse avait déjà connu une brève récession au cours de la première année qui a suivi la crise financière, mais elle avait retrouvé de la vigueur rapidement. L'abandon du cours plancher par rapport à l'euro a entraîné un deuxième choc pour l'économie suisse. Les entreprises exportatrices, en particulier, ont supprimé au moins 30 000 emplois, prolongé le temps de travail de leurs collaborateurs ou abaissé les salaires. Les petites et moyennes entreprises ont différé des projets d'investissement, au détriment de leur compétitivité à long terme. Les grandes entreprises industrielles actives sur le plan international ont déplacé leurs activités d'investissement toujours plus à l'étranger³². Finalement, la Suisse a survécu à la crise financière à meilleur compte que la plupart des autres pays, mais, ici aussi, les conséquences sont dignes d'attention. L'économie suisse est loin d'avoir retrouvé le chemin de la croissance d'avant 2008. Si l'on compare l'évolution du PIB avant 2008, on constate une nette rupture de tendance.

³¹ <https://www.iea.org/publications/freepublications/publication/English.pdf>

³² <https://dievolkswirtschaft.ch/fr/priorites/leconomie-suisse-et-le-franc-fort-11-2017fr/>.

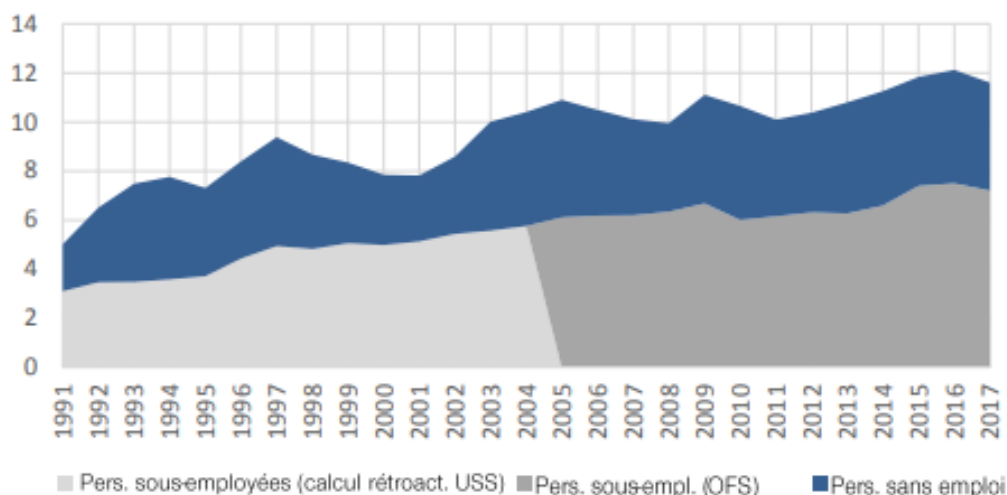


2.4.1 Peu de progrès sur le marché du travail

Au début de l'année 2018, le taux de chômage en Suisse était d'environ 3 %, soit la même valeur qu'en 2006, après avoir atteint 3,7 % en raison de la crise financière.

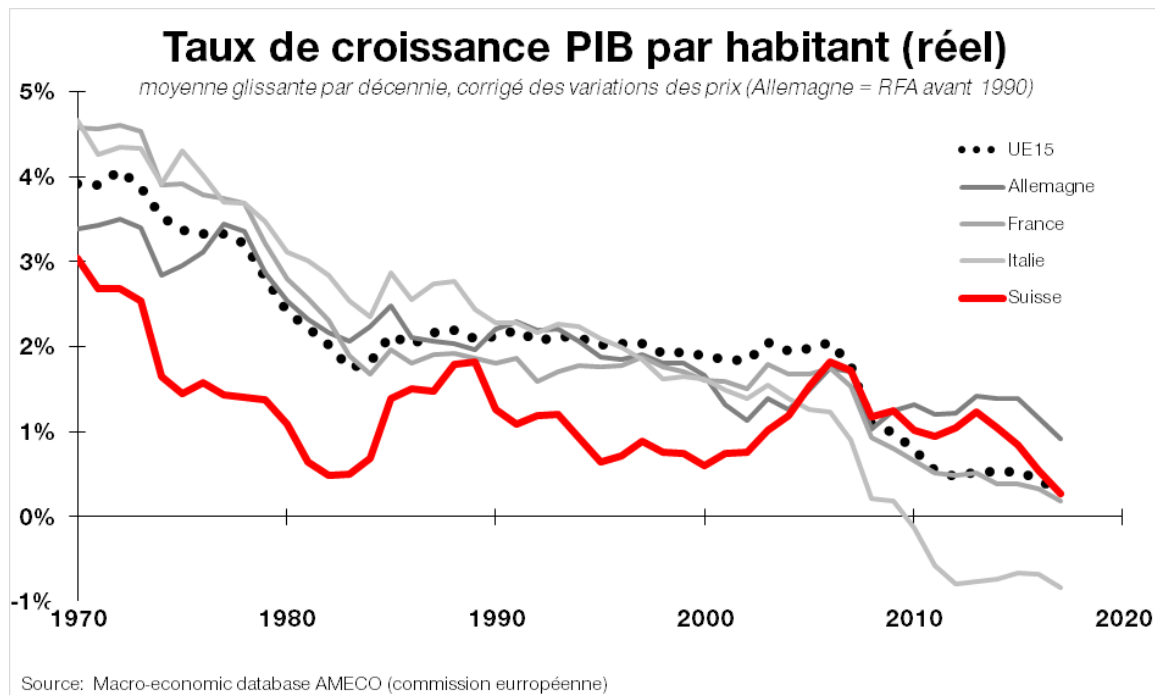
Le nombre de chômeurs arrivés en fin de droit n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années. Si l'on ajoute ces personnes au nombre de celles qui sont inscrites au chômage, le taux de chômage est aujourd'hui d'un peu plus de 5 %. Les personnes de plus de 50 ans, en particulier, ont aujourd'hui notablement plus de mal à trouver un nouvel emploi après un licenciement. Ainsi, malgré un faible taux de chômage, le chômage reste stable à un niveau élevé. On constate une augmentation particulièrement prononcée du taux de personnes sous-employées. Celui-ci comprend les personnes qui travaillent à temps partiel tout en cherchant un taux d'occupation plus important.

Taux de sans-emploi et de sous-emploi (cumulé, en %)



Sources : OFS, estimations et calculs de l'USS

Dans toutes les économies nationales développées, on observe, depuis des décennies déjà, un glissement des parts de la main-d'œuvre depuis le secteur secondaire vers le secteur tertiaire. Entre le premier trimestre 2008 et le premier trimestre 2018, la part des personnes actives dans l'industrie, en Suisse, a également diminué de plus de 8 %, tandis que le secteur des services s'est développé. La croissance économique est alimentée par quelques secteurs. Sans le secteur des soins de santé et l'industrie pharmaceutique, le produit intérieur brut (PIB) ne connaîtrait pas de croissance, pas plus que sans l'immigration. Le PIB par habitant croît toujours plus lentement depuis des années.



En comparaison internationale, la Suisse a encore de longs horaires de travail, une productivité élevée et un faible taux de chômage. Le nombre moyen d'heures de travail, qui n'avait cessé de diminuer jusqu'aux années 1990, a de nouveau augmenté au cours des 20 dernières années. Atteignant environ 42 heures, il est plus élevé que partout ailleurs en Europe. En moyenne, les employé-e-s à plein temps actifs en Suisse travaillent aujourd'hui près d'une demi-semaine (19,5 heures) de plus par an qu'en 2013.

Variation de la durée annuelle de travail des personnes occupées à plein temps, de 2013 à 2016 (en heures)

Branche	Variation durée annuelle de travail 2013-2016
Indus.manufacturière/produc. distr. électricité	18,0
Construction	-7,1
Commerce, réparation autos. + motocycles	23,2
Transport et entreposage	32,6
Restauration	21,8
Information et communication	27,8
Activités financières et d'assurance	28,6
Activités immobilières, de services admin. et de soutien	24,9
Activités spécialisées, scientifiques. et techniques	26,6
Administration publique	3,9
Santé humaine et action sociale	16,7
Arts, spectacles et activités créatives, activités des ménages, autres activités de services	34,9
Toutes les branches	19,5

Sources : OFS, calculs de l'USS

Pendant plus de 100 ans, les gains de productivité ont été répercutés sur les employé-e-s non seulement via les salaires, mais aussi sous la forme de réductions du temps de travail. Tel n'est plus le cas depuis les années 1990. On observe également une augmentation du travail temporaire. En 2018, environ 2,3 % du volume de travail devraient être effectués par des employés temporaires. C'est près de quatre fois plus qu'au milieu des années 1990. Environ deux tiers des personnes concernées travaillent involontairement sur une base temporaire et sont en fait à la recherche d'un emploi permanent³³.

Le stress au travail a également augmenté. 1,5 million de travailleuses et travailleurs souffrent de stress. Selon le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), 43 % des personnes interrogées se plaignent du temps de travail comme étant un facteur de stress³⁴. En 2000, leur proportion était encore inférieure à 20 %. Les *burn-out* et les autres maladies liées au stress augmentent de façon significative. Les employé-e-s stressés deviennent aussi des client-e-s stressés. Le nombre de plaintes déposées par les travailleurs/euses incriminant les contacts stressants avec la clientèle augmente sensiblement. La science a par ailleurs constaté que le stress privé augmentait lui aussi, en partie parce que la durée des trajets depuis le domicile jusqu'au lieu de travail s'allonge et qu'il est toujours difficile de concilier vie professionnelle et vie familiale.

Le nombre de femmes actives a certes légèrement augmenté, mais elles sont encore et toujours discriminées dans le monde du travail. Elles sont en moyenne moins bien payées, travaillent à temps partiel, ont plus de peine à mener une carrière professionnelle et accomplissent, en plus du travail rémunéré, de loin la plus grande partie du travail de *care*

³³ Conférence de presse annuelle de l'USS, 4 janvier 2018.

https://www.uss.ch/fileadmin/user_upload/180104_Lampart_Conference-annuelle.pdf

³⁴ 27.09.2016 : Der Stress bei der Arbeit nimmt zu (Tages-Anzeiger). Lien vers la source primaire : <https://files.newsnetz.ch/upload//9/5/95354.pdf>

non rémunéré. Bien que les faits soient sur la table depuis longtemps, les progrès en matière d'égalité des sexes sont faibles.

2.4.2 L'écart se creuse

En Suisse aussi, l'écart de salaire et de fortune s'est creusé, même si moins fortement que dans beaucoup d'autres pays. En Suisse aussi, la richesse est beaucoup plus concentrée que les revenus. Les salaires des PDG ont augmenté environ dix fois plus vite que les salaires moyens³⁵. Au cours des dix dernières années, ce sont en particulier les salarié-e-s les mieux rémunéré-e-s qui ont vu leur salaire augmenter : bien que les conventions collectives de travail, les mesures d'accompagnement et une bonne formation aient permis d'éviter une baisse des bas et moyens salaires, le pouvoir d'achat a (néanmoins) stagné pour la plupart d'entre nous — il a parfois même diminué —, parce que les gains salariaux ont été absorbés par l'augmentation des dépenses³⁶. En particulier, les primes d'assurance-maladie et les loyers augmentent beaucoup plus vite que les salaires.

Le principe antisocial des primes d'assurance par tête (caisses maladie) entraîne une charge de plus en plus lourde pour les bas et moyens revenus. Les primes engloutissent aujourd'hui jusqu'à 20 % du revenu des ménages. La croissance des primes d'assurance-maladie a certes également des raisons structurelles, parce que la population vieillit et que les méthodes de traitement sont toujours plus coûteuses. Toutefois, il existe un lien très clair entre les efforts de privatisation dans le secteur de la santé et l'augmentation des primes. Les dernières réformes de la loi sur l'assurance-maladie ont renforcé les composantes concurrentielles, de sorte qu'il règne une atmosphère de ruée vers l'or : ceux qui peuvent fournir plus de prestations — qu'elles soient médicalement justifiées ou non — reçoivent une plus grande part du gâteau. Les primes d'assurance-maladie doivent être mieux prises en compte dans le « panier » de l'indice national de l'inflation, car elles deviennent de plus en plus lourdes pour la population.

Via des loyers excessivement élevés, ce sont environ 15 milliards qui sont redistribués chaque année par les locataires aux propriétaires immobiliers et fonciers³⁷. Cet argent fait défaut aux ménages et affaiblit la consommation intérieure, qui représente environ 60 % de notre PIB. Le nombre de *working poor* (travailleurs pauvres) a continué d'augmenter. Plus de 145 000 personnes exerçant une activité lucrative ne peuvent plus vivre de leur salaire et dépendent donc des prestations sociales. Les femmes vivant seules sont particulièrement touchées³⁸. Environ un demi-million de personnes ne vivent que de l'AVS, laquelle ne suffit pas pour vivre dignement³⁹.

³⁵ Unia : Étude sur les écarts salariaux 2017

³⁶ Rapport 2016 de l'USS sur la répartition des salaires, des revenus et de la fortune en Suisse, http://www.uss.ch/fileadmin/user_upload/117f_DL-KS-DG_Rapport-repartition_2016-internet.pdf

³⁷ La Banque Raiffeisen a calculé que les loyers actuels devraient être inférieurs de 40% à ce qu'ils sont en réalité en raison de la baisse des taux d'intérêt de référence depuis le début des années 1990. Source : <https://www.raiffeisen.ch/content/dam/www/rch/pdf/publikationen/wohnimmobilien-schweiz/de/2017/Wohnimmobilien-Schweiz-1Q17.pdf>

³⁸ Office fédéral de la statistique, mai 2017

³⁹ Source : Pro Senectute, sur la base des données de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA), Office fédéral de la statistique.

Enfin, il existe également de grandes différences de puissance économique entre les différentes régions de Suisse, en partie à cause de la concurrence fiscale et des politiques de démantèlement pratiquées dans plusieurs cantons. La croissance de l'économie et de l'emploi se produit principalement dans les grandes villes et les agglomérations, ainsi que dans les cantons à faible taux d'imposition, tandis que les régions rurales et les régions moins bien connectées et desservies sont à la traîne.

2.4.3 La migration fait partie de la Suisse

Au cours des dix dernières années, le nombre des travailleurs/euses immigrés dépassait de 50 000 à 100 000 personnes celui des travailleurs émigrés. Cela a constitué un important facteur de croissance⁴⁰. Il a apporté à la Suisse les spécialistes dont elle avait besoin. Dans le même temps, les mesures d'accompagnement ont permis d'éviter une baisse généralisée des salaires. Toutefois, dans certains secteurs, tels que la construction, le commerce de détail et l'industrie, on observe des cas flagrants de *dumping* salarial. Cela vaut également pour les régions frontalières, comme l'Arc jurassien ou le Tessin. Bien que la Suisse ait besoin de l'immigration pour des raisons purement démographiques, la droite xénophobe a réussi à susciter des craintes au sein de la population : le 9 février 2014, une courte majorité de la population votante a accepté l'initiative populaire « Contre l'immigration de masse », acceptant ainsi l'objectif de limiter l'immigration. En instaurant une obligation d'annoncer les postes vacants auprès de l'ORP dans les secteurs où le chômage est supérieur à la moyenne, on a trouvé un aménagement qui va dans le sens des intérêts des salarié-e-s, tout en ne compromettant ni la libre circulation des personnes ni les relations avec l'UE, vitales pour la Suisse. L'immigration se compose de demandeurs d'asile (environ 5 %) et de personnes bénéficiant du droit au regroupement familial (30 %) (provenant pour moitié des pays de l'UE/AELE et pour moitié des pays tiers). Certes, le nombre de conflits armés dans le monde a encore augmenté. Cependant, seule une très faible proportion de ces réfugié-e-s atteint l'Europe. Viennent actuellement en Suisse principalement des demandeurs d'asile d'Érythrée, de Syrie et d'Afghanistan⁴¹. Beaucoup trop peu de choses ont été faites à ce jour pour intégrer les réfugiés dans le monde du travail. Nombre d'entre eux se sont même vu refuser – ou, du moins, passablement compliquer – l'accès à des rapports de travail réguliers par la loi ou par la non-reconnaissance de diplômes.

2.4.4 Un travail de *care* réparti inégalement

En Suisse, le travail non rémunéré n'est enregistré dans les statistiques que depuis 1997. Selon des estimations prudentes, le travail non rémunéré correspondait en 2016 à une création de valeur équivalant à 408 milliards de francs suisses. Le travail de *care* non ré-

⁴⁰ <https://www.degruyter.com/view/j/roe.2016.67.issue-1/roe-2015-1005/roe-2015-1005.xml>

⁴¹ Secrétariat d'État aux migrations, statistiques sur l'immigration 2017, statistiques en matière d'asile 2017; UNHCR Statistical Yearbook. Voir aussi le papier de position complet du PS Suisse sur la politique migratoire, Congrès du parti de Lugano (2012).

munéré en représente la plus grande partie, soit 374 milliards de francs suisses⁴². À titre de comparaison, le PIB pour 2016 est légèrement inférieur à 660 milliards de francs.

Une chose frappe l'esprit : la répartition inégale du travail non rémunéré, en particulier du travail de *care*. La part nettement plus élevée de tout le travail non rémunéré est effectuée par des femmes. Bien que la part du travail de *care* effectuée par les hommes ait augmenté au fil des décennies, les progrès sont restés très modestes en Suisse, en particulier au cours des dix dernières années. La répartition du travail non rémunéré s'est stabilisée à un ratio hommes-femmes d'environ 40:60. En matière de garde d'enfants, la proportion de ce travail effectuée par les hommes a même légèrement diminué entre 2007 et 2016.

Même si la participation des femmes au travail salarié est en constante augmentation, cette répartition inégale ne change pas d'elle-même. Un taux d'activité plus élevé implique principalement une double charge accrue pour les femmes – surtout lorsqu'elles sont mères. La situation n'est pas meilleure dans le travail de *care* rémunéré, autrement dit dans les professions de soins et d'assistance (prise en charge) : ici aussi, les hommes sont clairement sous-représentés, en particulier aux niveaux hiérarchiques inférieurs. Selon le groupe professionnel, la proportion de femmes dans les domaines de la santé et de l'action sociale peut atteindre 80 %. Il existe un lien entre les professions à connotation traditionnellement « féminine » et les bas salaires. Il s'agit d'un facteur essentiel pour les parts explicables de l'inégalité salariale entre les sexes.⁴³

La perte mensuelle de salaire des femmes*, qui (en plus d'autres facteurs tels que le niveau d'étude et l'ancienneté) est largement due au fait que la majorité des femmes* travaillent dans des « professions féminines* », est appelée la différence salariale « explicable » dans le jargon technique et s'élève à 10,6 % en 2012.

La différence salariale dite « explicable » repose sur des causes qui ne sont nullement « naturelles », mais dues à des facteurs sociaux : premièrement, dans notre société, une distinction est faite entre les capacités dites féminines et les capacités dites masculines, même si l'existence d'une telle différence est très controversée sur le plan scientifique. Deuxièmement, les capacités traditionnellement féminines sont considérées comme moins précieuses parce qu'elles sont tenues pour acquises et moins productives. Troisièmement, les femmes* et les hommes* sont socialisés différemment dès le plus jeune âge. Sur la base de ces définitions, par exemple, on dit souvent que les femmes* choisissent les « mauvaises » professions et gagnent donc moins par leur propre faute.

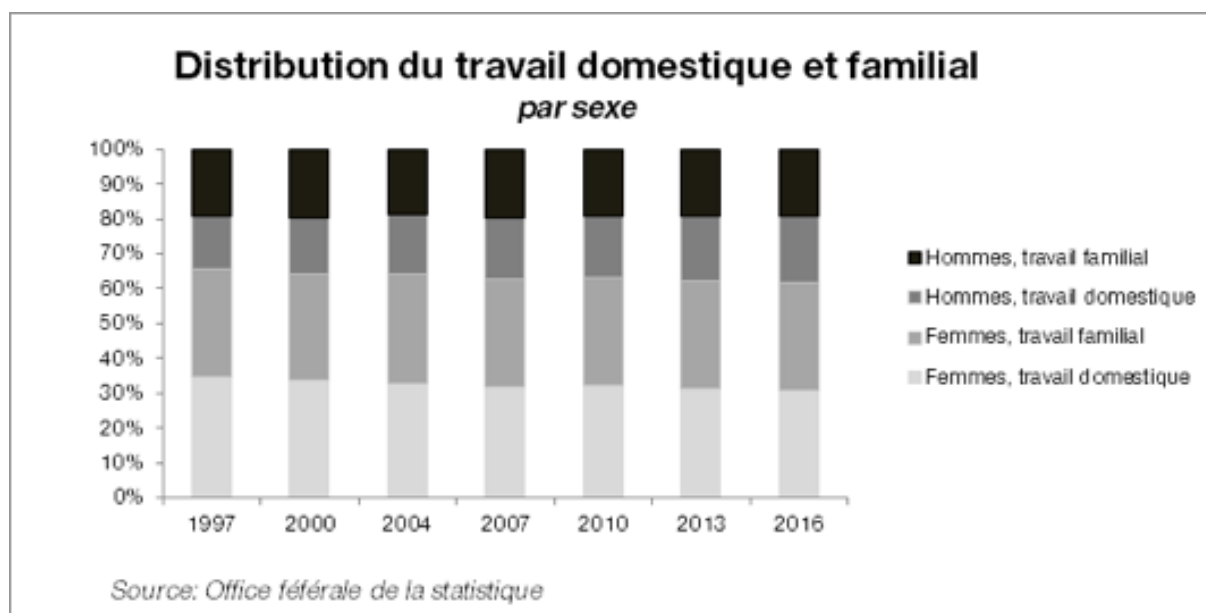
En outre, les professions « typiques » des femmes sont moins bien organisées à travers les syndicats et la protection des travailleuses est insuffisante. Ceci est d'autant plus inquiétant

⁴² Voir : Compte satellite de la production des ménages 2016, de l'Office fédéral de la statistique : <https://www.bfs.admin.ch/bfsstatic/dam/assets/3882343/master/> <https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/kataloge-datenbanken/medienmitteilungen.assetdetail.3882344.html>

⁴³ À ce sujet, voir notamment les remarques du « Manifeste pour un socialisme pleinement féministe », qui a été adopté lors de l'Assemblée des délégués le 14 octobre 2017 : https://www.sp-ps.ch/sites/default/files/documents/internetvorlage_manifest_def_d_3.pdf

que l'on peut supposer que les secteurs de l'aide aux personnes, des soins infirmiers et de l'éducation gagneront encore en importance à l'avenir.

Le travail extrafamilial de garde d'enfants et de soins est plus cher en Suisse que dans d'autres pays européens. C'est donc un lourd fardeau pour les familles. Dans le même temps, les salaires des employé-e-s des crèches sont faibles. De nombreuses tâches sont effectuées par des stagiaires, les conditions de travail des employé-e-s sont sous pression. Cependant, les soins aux enfants et les soins infirmiers ne relèvent pas de la sphère privée, mais de la responsabilité de la société. Par conséquent, les tarifs doivent être abordables ou, lorsqu'ils sont trop élevés, être entièrement financés par l'État. Des modèles de financement en fonction du revenu doivent être envisagés. En outre, des mesures sont nécessaires pour faciliter la prise en charge des membres de la famille et alléger le fardeau qui pèse sur eux. Cela pourrait prendre la forme de crédits et de congés pour permettre la garde d'enfants.



De plus en plus de particuliers (personnes privées) recrutent des employés pour effectuer des travaux de prise en charge et d'assistance dans le ménage. Il s'agit souvent de femmes migrantes qui doivent faire face à une énorme quantité de travail pour des salaires très bas. Des normes contraignantes sont ici nécessaires pour protéger les personnes touchées par des conditions de travail précaires et leur garantir une vie dans la dignité. Le transfert dans le secteur des bas salaires n'est pas une solution durable à la crise du travail de *care*.

2.4.5 Innovation numérique : la Suisse recule

La Suisse est considérée comme un pays innovant. Or, c'est précisément dans un domaine capital, le numérique, qu'elle prend de plus en plus de retard. Bien que la Suisse se classe parmi les meilleurs en termes de valeur ajoutée brute par heure travaillée, elle accuse, depuis 2007, un retard dans tous les secteurs, à l'exception de l'industrie métallur-

gique⁴⁴. Alors que les branches pharmaceutique et financière restent bien positionnées, le développement du secteur numérique clé, à savoir le domaine ICT, est à la traîne. Comme le montrent les chiffres de l'OCDE, relativement peu de recherches sont effectuées dans ce domaine en Suisse par rapport à d'autres lieux d'implantation de premier plan. En particulier, il est nécessaire de rattraper le retard en ce qui concerne les experts du numérique, les compétences en intelligence artificielle et la recherche fondamentale connexe.

Contrairement à l'idée répandue selon laquelle les start-up sont les moteurs de l'innovation par excellence, c'est en réalité le secteur public qui, grâce à ses investissements, joue un rôle décisif⁴⁵. Néanmoins, il y a en Suisse encore une grande marge de progression en ce qui concerne les dépenses de capital-risque pour les start-up. Une approche pour une politique technologique durable consisterait donc à fournir davantage de capital-risque par l'intermédiaire des pouvoirs publics contrôlés démocratiquement⁴⁶. Ainsi, une partie du produit des investissements réussis bénéficierait également au budget de l'État au lieu d'être versée à des investisseurs privés.

Certes, la Suisse se porte bien en termes de dépenses allouées à la recherche et au développement en pourcentage du PIB. Toutefois, le dynamisme est plus faible que dans des endroits comparables. Compte tenu de l'évolution technologique rapide, nous ne pouvons pas ignorer ce fait.

2.5 Conclusion : une décennie perdue

Notre analyse de l'évolution économique au cours des dix dernières années montre à quel point il est important que la politique puisse « redonner » plus de sécurité et de fiabilité aux citoyens. Nous devons examiner la question de la répartition avec plus de détermination. On peut voir comment la crise financière de 2008 a marqué ces dernières années. Une telle crise financière peut de nouveau éclater à tout moment, car les causes de la dernière crise n'ont pas encore été éliminées. Dans le même temps, la numérisation de l'économie progresse à un rythme rapide, entraînant de nombreux changements et balayant des professions et des secteurs entiers. Le réchauffement climatique et les conflits armés ont augmenté dans le monde entier. Tout cela crée de l'incertitude. À laquelle s'ajoute un sentiment d'impuissance. Une petite poignée d'individus possède une part toujours plus grande du gâteau. Ils concentrent de la richesse et un pouvoir de marché croissant entre leurs mains, et ils les utilisent pour influencer les processus politiques en leur faveur. Ils achètent les médias, contrôlent les associations et les partis. Contrairement aux investisseurs super-riches et aux riches propriétaires de groupes d'entreprises, l'ensemble de la population suisse profite moins du progrès économique qu'il y a encore quelques décennies. Les hausses salariales sont englouties par la hausse des loyers et les primes d'assurance-maladie. Le stress sur le lieu de travail augmente. Le temps où les horaires de travail étaient raccourcis pour compenser l'augmentation de la productivité est révolu. Le

⁴⁴ CH2048 (2018) Rapport sur l'innovation, mars 2018.

⁴⁵ Voir « The Entrepreneurial State » (Mazzucato, 2011).

⁴⁶ Voir également le chapitre 4.1.4 sur l'idée du fonds pour l'avenir.

sentiment d'impuissance s'accroît en particulier chez les femmes, parce qu'elles sont encore loin d'avoir obtenu l'égalité économique et qu'elles doivent encore et toujours assumer la principale part du travail de *care* gratuit.

3 ORIENTATIONS POLITIQUES

La politique économique doit avoir un pouvoir organisateur. Elle doit ouvrir des perspectives pour les gens et les libérer des contraintes. En ces temps de mutation rapide, la politique économique doit créer de la sécurité et faire en sorte que le progrès profite à tous.

Les recettes pour cela ne sont pas loin. Non, pas loin, car la Suisse a des atouts. On peut citer, notamment, des services communautaires pionniers, une collectivité forte, un partenariat social qui fonctionne et un engagement international. Le PS est convaincu que la Suisse peut relever au mieux les défis de notre temps si elle se concentre sur les atouts en question.

- **Du travail décent pour tout le monde :** notre objectif le plus important est que chacun puisse avoir un travail décent. En Suisse, le partenariat social, durant la période qui a suivi 1945, a permis de faire en sorte que nous ayons de bons salaires dans de nombreux secteurs et que beaucoup d'entre nous tirent profit du progrès. Il s'agit là d'un fondement essentiel du succès économique de notre pays. Ces acquis doivent être protégés et développés par des conventions collectives de travail et des mesures d'accompagnement visant à garantir une protection contre le dumping salarial. La formation/l'éducation et la formation continue revêtent une importance cruciale pour l'exercice d'une activité décente en période de bouleversements technologiques. Sur ce point, la Suisse a besoin d'un nouvel élan. Il en va de même pour les heures de travail. Leur nombre doit de nouveau enfin baisser. C'est la seule façon de garder le plus grand nombre possible de personnes dans le monde du travail à l'avenir. Et celui qui y perd sa place devrait être indemnisé par une assurance générale du revenu. Afin que les citoyennes et les citoyens puissent développer et déployer tout leur potentiel dans le monde économique, nous nous engageons pour le renforcement des droits des travailleuses et travailleurs, du pouvoir de cogestion et de la collectivité publique.
- **Des services communautaires pionniers :** comme à l'époque avec les CFF et les Écoles polytechniques fédérales, la Suisse devrait ouvrir la voie à une économie durable grâce à des investissements publics. Nous voulons faire avancer avec détermination la transition énergétique et la mise en place de l'infrastructure numérique. Cela constitue la base de l'économie de demain. Le PS veut sortir de l'économie fossile d'ici à 2045. Cela rendra notre pays plus indépendant et notre économie plus durable. Pour y parvenir, nous avons besoin d'innovation, d'investissements accrus dans la recherche et le développement, de fonds d'avenir et d'institutions financières plus stables qui se mettent au service d'une économie suisse produisant (productrice) à long terme.

- **Une collectivité publique forte :** la Suisse, qui peut se prévaloir d'une longue et florissante tradition de coopératives et, depuis « toujours », d'un service public de qualité, veillera à l'avenir à ce que les ressources, les charges et les revenus soient répartis équitablement. Tel doit notamment de nouveau être le cas pour la rente foncière. Le pouvoir d'achat des revenus faibles et moyens va ainsi finalement de nouveau augmenter. Une répartition équitable inclut également l'égalité économique entre les hommes et les femmes, laquelle va de pair avec une valorisation du travail de *care*. Tout cela exige des services publics solides et de l'argent, que nous voulons trouver en imposant les gains en capital et les transactions financières. Cela contrebalancerait également l'énorme concentration de richesses de ces dernières années.
- **Engagement international :** les activités du Comité international de la Croix-Rouge témoignent aujourd'hui encore de la volonté de la Suisse de ne pas fermer les yeux lorsque des problèmes globaux surviennent, mais de contribuer à les résoudre. Un tel engagement est plus nécessaire que jamais dans un monde globalisé. La Suisse doit donc jouer un rôle de premier plan en Europe et au sein des instances internationales. Elle doit veiller à l'application de règles équitables, par exemple dans le commerce mondial, combattre les pratiques fiscales parasitaires et, en apportant une aide accrue, contribuer à la mise en œuvre des objectifs mondiaux de développement durable.

3.1 Du travail décent pour tout le monde

3.1.1 Développer la formation initiale et la formation continue

Nous voulons que soit libéré l'énorme potentiel disponible pour la mise en place d'une économie durable dans notre pays. Il y a tellement de potentiel chez des gens qui, trop souvent, ne peuvent pas s'épanouir conformément à leurs capacités, ni s'impliquer en société ou dans le monde du travail, ni mener une vie vraiment libre. Comme le changement technologique est accéléré par la numérisation et l'automatisation, les gens doivent acquérir les compétences qui les aideront à façonner ce changement et à trouver leur rôle dans ce processus. La formation/l'éducation et la formation continue jouent ici un rôle central. Elles constituent la base du développement des capacités humaines et un facteur extrêmement important de la productivité d'une économie nationale. Dit autrement : les coupes dans ce domaine ont des effets sociaux et économiques négatifs entraînant des coûts élevés, par exemple dans le domaine de l'aide sociale. À l'inverse, les investissements dans l'éducation contribuent à l'intégration sociale. De plus, les jeunes qui apprennent aujourd'hui une profession sont fort susceptibles de changer d'orientation au moins une fois au cours de leur existence ou d'obtenir des qualifications plus élevées. Tous les adultes doivent donc avoir accès à des possibilités de formation continue formelle facilement accessibles et adaptées à leurs besoins tout au long de leur vie professionnelle. Ils ont besoin pour cela des offres de formation appropriées, mais aussi du temps et des ressources nécessaires pour en tirer quelque profit. Nous voulons empêcher que des employés ayant travaillé de façon fiable pendant des décennies ne soient mis à l'écart parce qu'on leur a

refusé la possibilité de s'adapter aux changements survenus dans le monde du travail. Nous sommes convaincus que la Confédération, les cantons et les entreprises doivent investir davantage dans les compétences de leur personnel.

Ce pour quoi nous nous engageons :

- Pour les 5 à 10 prochaines années, nous exigeons un plan d'action efficace et un financement fédéral nettement plus important pour la formation professionnelle continue. Ces ressources financières devraient également être utilisées pour garantir le respect de l'égalité des chances en permettant de faire en sorte que les coûts ne soient pas l'aspect déterminant (de) l'accès à la formation continue. La formation continue doit se concentrer, d'une part, sur les nouvelles compétences rendues nécessaires par la numérisation et, d'autre part, sur les compétences de base (informatique, mathématiques, langues). Il faut aussi augmenter les possibilités de formation offertes dans le cadre du chômage.
- La mise en place de possibilités d'apprentissage pour chacun tout au long de sa vie doit se voir accorder un degré de priorité élevé. Il faut en particulier des offres de formation en cours d'emploi destinées aux adultes actifs professionnellement qui souhaitent acquérir des compétences supplémentaires ou alternatives (par exemple, deuxième profession ou deuxième diplôme/cursus). Les employeurs et le secteur public mettent à disposition les moyens nécessaires.
- L'expérience professionnelle et l'expertise acquises par telle ou telle personne doivent être dûment créditées et validées par des organismes d'experts indépendants.
- Le droit à la formation continue fait partie de la Loi sur le travail. Les collaborateurs devraient pouvoir suivre les formations et les cours nécessaires pendant les heures de travail.
- Pour tous les employés, il faut introduire le droit à un congé de formation d'une semaine de travail par an – financé par l'employeur.
- La culture numérique doit être ancrée à tous les niveaux scolaires. La capacité de « manier » les nouveaux médias doit se voir accorder une place de choix au degré secondaire II, dans la formation professionnelle supérieure, dans les hautes écoles et dans la formation continue.
- Utilisation accrue des formes numériques d'enseignement et d'apprentissage à tous les niveaux de l'enseignement (applications, plates-formes d'apprentissage, robotique, intelligence artificielle, etc.), sans toutefois négliger le contact social direct entre les enseignants et les apprentis. Cela requiert des concepts didactiques spécifiques appropriés pour telle ou telle branche, des investissements suffisants dans l'infrastructure informatique des écoles et des ressources suffisantes pour former les enseignants en conséquence. L'accent doit être mis sur un examen critique de la numérisation.
- Le système éducatif doit assurer l'égalité des chances pour tous. Chaque enfant a droit à une place en garderie de grande qualité répondant à ses besoins et à un soutien adapté à son âge.
- La formation continue et le recyclage doivent également être rendus possibles sur le deuxième marché du travail. La priorité doit être accordée à la réinsertion sur le

premier marché du travail. En outre, l'activité économique sur le premier marché du travail ne doit pas avoir à pâtir de la concurrence déloyale du deuxième marché du travail.

- Plus de la moitié de toutes les entreprises ne forment pas d'apprentis. Dans tous les secteurs, elles doivent apporter une contribution à un fonds de formation professionnelle mis à disposition pour favoriser la formation des apprentis. En outre, il doit être possible pour plusieurs entreprises d'offrir une place d'apprentissage conjointement.
- Outre les exigences en matière de formation continue, il convient également de renforcer la position des travailleurs des entreprises et des salariés qui ne peuvent pas ou ne veulent pas suivre de formation continue après la formation initiale. Les personnes au bénéfice d'un certificat d'apprentissage non « rehaussé » d'une formation complémentaire doivent être encouragées, décentement rémunérées et couvertes financièrement par de bonnes prestations sociales. L'apprentissage tout au long de la vie ne devrait pas être une contrainte.

3.1.2 Répartir le travail équitablement et réduire le temps de travail

Le progrès économique et l'accroissement de la productivité du travail devraient enfin profiter de nouveau aux travailleurs salariés. Cela pourrait réduire le temps passé à travailler, y compris dans le cadre du travail de *care*, et nous aurions tous plus de temps pour des activités privées ou sociales.

Notre objectif est de permettre au plus grand nombre possible d'adultes d'occuper un emploi rémunéré qui ait un sens et leur donne accès à l'indépendance économique. Cela dit, un emploi rémunéré n'est qu'une partie de la vie. Nous avons également tous besoin de temps en suffisance pour nos proches et nous-mêmes, pour les relations, le ménage, les loisirs et la vie sociale. La Suisse a aujourd'hui un problème de répartition du temps de travail rémunéré. Dans certaines branches, les semaines de 50 heures sont considérées comme normales. Parallèlement, les emplois impliquant une charge de travail à temps partiel trop faible pour des salaires trop bas perdent leur caractère exceptionnel et deviennent la norme, entre autres dans le secteur des services. Par ailleurs, un nombre croissant de contrats de travail ne sont désormais conclus que pour des périodes limitées. La possibilité de planifier sa vie personnelle diminue pour de nombreux travailleurs. Cela crée du stress et de l'anxiété. En outre, les travailleurs âgés sont de plus en plus souvent considérés comme un facteur de coûts et sont contraints de quitter le travail rémunéré à un stade précoce. Une répartition plus équitable du temps de travail rémunéré permettrait d'atténuer ces problèmes. Elle est dans l'intérêt commun des personnes suremployées et des personnes sous-employées (y compris les chômeurs) et, surtout, elle permet une répartition plus équitable des tâches domestiques et de soins/d'encadrement (travail de *care*) non rémunérés, qui sont aujourd'hui encore effectuées principalement par les femmes. Une réduction collective du temps de travail hebdomadaire (pour le même salaire) est un prérequis important pour que la flexibilisation individuelle du travail puisse constituer une libération. Les mesures ci-dessous doivent être mises en œuvre de manière flexible pour les petites entreprises comptant peu d'employés (et, si nécessaire, avec le soutien de l'État).

Ce pour quoi nous nous engageons :

- Le PS préconise une diminution générale du temps de travail normal. Aujourd'hui, la durée maximale de la semaine de travail, en Suisse, est de 45 à 50 heures⁴⁷. Cette limite supérieure doit dans un premier temps être progressivement ramenée à 40 heures. À court terme, il doit devenir beaucoup plus compliqué financièrement pour les entreprises de demander aux salariés de faire de longues heures supplémentaires. L'objectif à moyen terme est une semaine de 35 heures avec pleine compensation salariale.
- Tous les employés doivent avoir le droit de réduire et d'augmenter leurs heures de travail de manière appropriée. Dans le contrat de travail, un nombre d'heures convenu contractuellement doit être respecté pour tous les emplois à temps partiel.
- Les travailleurs à temps partiel, les travailleurs multiples et les autres travailleurs non traditionnels doivent être couverts par des régimes de sécurité sociale et des mesures de santé et de sécurité au travail au même titre que les travailleurs à temps plein. Ils ne doivent pas faire l'objet de discrimination en termes de formation continue ou de promotion.
- Pour que les réductions du temps de travail n'entraînent pas plus de condensation du travail et plus de stress, il faut accorder aux personnes actives un plus grand pouvoir de cogestion, notamment dans l'organisation du travail et la planification des ressources.
- La saisie du temps de travail doit rester la règle dans tous les secteurs ou être appliquée de manière cohérente. Sans la saisie du temps de travail, il n'y a pas de protection efficace pour les employés. Il ne devrait être possible de renoncer à la saisie du temps de travail que dans des cas exceptionnels justifiés. D'une manière générale, la Loi sur le travail ne doit pas être toujours plus vidée de son sens au nom de la « flexibilisation » et être criblée de règlements d'exception.
- Les horaires de travail doivent être favorables à la famille : la prévisibilité des missions et interventions (dans le cadre du travail) doit être garantie pour les employés ayant des responsabilités familiales. Les plans de travail doivent donc être communiqués suffisamment tôt. Les changements à court terme, et les missions/interventions à court terme, ne peuvent avoir lieu qu'en cas d'urgence et moyennant un supplément salarial.
- Introduction d'un congé payé (« sabbatique »). Ce « congé » dure au maximum 12 mois et peut être pris avec souplesse, à partir de 25 ans et jusqu'à l'âge normal de la retraite. L'indemnité est égale au minimum vital.
- Les risques psychosociaux doivent également être pris en compte dans les assurances sociales. L'épuisement professionnel (burn-out), la dépression et les autres maladies liées au stress devraient être reconnus comme des maladies professionnelles.
- Les maladies psychosomatiques, qui sont principalement dues à des facteurs liés au stress, devraient être reconnues comme des maladies professionnelles. De plus,

⁴⁷ Loi sur le travail LTr, art. 9.

les risques psychosociaux devraient également être pris en compte par les assurances sociales.

- Le PS exige six semaines de vacances payées pour tous.
- Le travail temporaire doit être fortement diminué (jusqu'à 10 % au maximum des employés permanents). Il devrait y avoir des périodes de préavis plus longues pour les employés temporaires et des heures de travail minimales obligatoires par jour et par semaine. Après un engagement temporaire d'un an et demi, toute personne doit avoir droit à un emploi permanent.
- Le travail à temps partiel dans l'administration et les entreprises doit être promu, et ce en particulier pour les postes de cadres. Les offres d'emploi et de partage de postes doivent permettre aux salariés de concilier famille, loisirs et carrière sans se retrouver limités dans leur accession aux postes à responsabilités ni subir une interruption de carrière. Il est profitable pour les entreprises de bénéficier de compétences doubles à tous les postes.

3.1.3 Renforcer la cogestion (codétermination)

Il faut des droits substantiels de cogestion pour le personnel au niveau de l'entreprise, là où les décisions stratégiques importantes sont prises. Nous avons besoin de normes minimales dans les branches où la représentation syndicale des intérêts est inexistante ou (seulement) faible (restauration, secteur du nettoyage, commerce de détail, soins infirmiers) et d'une meilleure protection contre le licenciement, en particulier pour les travailleurs d'un certain âge. Les mesures de santé et de sécurité au travail (protection des travailleurs) devraient également s'appliquer pour les personnes qui travaillent en tant que mandataires externes et sur appel.

Ce pour quoi nous nous engageons :

- L'obstacle à la déclaration de la force obligatoire générale des conventions collectives de travail doit être abaissé. Si, dans une branche, aucune convention collective de travail n'est conclue, il faut faire entrer en vigueur un contrat de travail normal stipulant un salaire minimum obligatoire plus rapidement qu'aujourd'hui.
- Accorder des droits substantiels de cogestion aux employés dans les entreprises contribue dans une mesure importante à faire prévaloir une plus grande justice salariale, un partage équitable des bénéfices et de meilleures conditions de travail.
- Nous appelons à l'expansion et au développement de la cogestion, tant au niveau juridique que dans les conventions collectives de travail dans tous les secteurs et toutes les branches (voir aussi les conclusions du Congrès consacré à la cogestion⁴⁸). Il faut veiller à ce qu'une partie des bénéfices annuels de l'entreprise soit distribuée sous forme d'actions aux salariés. Les employés peuvent utiliser ces actions pour exercer une influence démocratique sur leur entreprise. Les dividendes éventuels sont utilisés pour acheter des actions supplémentaires.

⁴⁸ https://www.sp-ps.ch/sites/default/files/documents/bilan_colloque_public_cogestion.pdf.

- Le nombre de collaborateurs ou de représentants des collaborateurs au sein des conseils d'administration doit être revu à la hausse, avec pour but d'assurer dans l'idéal une représentation paritaire.
- En cas de projet de vente ou de fermeture d'une PME, les employés doivent bénéficier d'un droit d'information préalable et d'un droit de préemption. Un fonds d'avenir étatique doit leur garantir un financement transitoire, afin de rendre possible une solution économiquement viable pour le maintien des activités de l'entreprise (par exemple en tant que coopérative).

3.1.4 Protéger les conditions de travail

Les associations d'entreprises et d'employeurs utilisent souvent abusivement la numérisation et l'économie des plates-formes comme prétexte pour dégrader les conditions de travail. Cela est injuste. Pour le secteur des assurances sociales et le droit du travail, il faut trouver et appliquer de nouvelles solutions qui comblent les lacunes juridiques ouvertes par les nouvelles formes de travail numériques. Le partenariat social doit être renforcé et des contrats collectifs de travail doivent avoir cours dans tous les secteurs. De nouveaux modèles de travail et de nouveaux mécanismes de sécurité sociale doivent être développés pour le groupe en plein essor des entreprises individuelles numériques et des travailleurs pseudo-indépendants numériques (« crowdworkers » et « clickworkers »). Ceux qui disposent de la machinerie numérique peuvent déplacer les rapports de force asymétriques entre le capital et le travail davantage en leur faveur. Sans intervention réglementaire, la transformation numérique favorise la désécurisation, la décollectivisation et la dés-qualification (marginalisation) des forces de travail humaines.

- Les contrats de travail impliquant des heures de travail irrégulières doivent être soumis à des conditions claires et donner lieu à des compensations pécuniaires. Le travail sur appel doit être refusé comme forme de travail. Dans le cas des heures de travail qui dépendent du volume de travail, un nombre minimum d'heures doit être défini et le paiement régulier des salaires doit être garanti.
- Nous voulons combler les lacunes juridiques en matière d'emploi rémunéré à domicile. Des règles claires en matière de responsabilité, d'ergonomie, de protection des données et de mise à disposition de matériel sont également nécessaires pour le travail à domicile.
- La numérisation, le travail et l'adjudication via des *clouds* et des plates-formes créent de nouvelles conditions d'emploi, souvent sans cadre précis et précaires. De telles plates-formes doivent donc être dotées de réglementations contraignantes et être traitées comme des employeurs à part entière. Dans le cas des plates-formes de travail en groupe (crowdwork), tant les exploitants (opérateurs) que les mandants doivent participer au financement des cotisations sociales. En outre, il est nécessaire de renforcer la surveillance de l'État et d'améliorer les possibilités pour les syndicats d'engager des actions en justice contre les abus.
- La possibilité de joindre les employé-e-s en permanence est en contradiction avec les directives contraignantes de la législation en matière de mesures de santé et de sécurité au travail (protection des travailleurs) (par exemple : durée maximale de la

journée de travail). Cette contradiction peut perdre sa raison d'être si l'on instaure un « droit à la non-connectivité ». Les employeurs doivent être tenus responsables de son application dans le contexte d'une obligation de rendre compte.

- Le dimanche ne doit pas devenir un jour de travail normal. Le PS s'opposera systématiquement à toute nouvelle tentative de déréglementation.

3.1.5 L'assurance générale du revenu (AGR) et la prévoyance vieillesse

Aujourd'hui, nous ne savons pas combien d'emplois disparaîtront si les grandes promesses de l'économie numérique se réalisent. Et nous ne savons pas s'il y aura suffisamment de possibilités d'emploi pour tout le monde à l'avenir. C'est une autre raison pour laquelle des filets de sécurité sociale sont nécessaires. La sécurité sociale comprend toutes les mesures qui protègent financièrement les personnes contre les risques inhérents à l'existence et les empêchent de sombrer dans la pauvreté. Elle se compose de l'assurance-vieillesse et survivants et de l'assurance-invalidité (AVS et AI), de la prévoyance professionnelle, de l'assurance-maladie, du système d'allocations pour perte de gain, de l'assurance-accidents, de l'assurance-chômage et de l'aide sociale. Malgré le grand nombre d'assurances sociales, le réseau social en Suisse n'est pas continu. Il est compliqué et « dispersé ». Souvent, les personnes concernées sont ballottées d'une compagnie d'assurance à l'autre pour des raisons bureaucratiques et arbitraires. Les charges de travail administratif inutile et le ping-pong juridique entraînent des coûts élevés. Pour les personnes touchées, il devient encore plus difficile de reprendre leur existence en main. Les travailleurs indépendants et les crowdworkers sont particulièrement mal protégés contre les pertes de revenu. Ces dernières années, dans le cas de l'aide sociale organisée à l'échelle cantonale, cette problématique a par ailleurs toujours plus pris la forme d'une « course » livrée aux dépens des plus faibles. Le calcul cynique qui se cache derrière tout cela : ceux qui ont des barèmes moins généreux en matière de prestations sociales doivent pourvoir aux besoins de moins de pauvres.

La mission des assurances sociales est en fait simple. Ceux qui, sans que ce soit leur faute, ne peuvent pas subvenir eux-mêmes à leurs propres besoins devraient recevoir un revenu de remplacement et de l'aide à la réinsertion.

Ce pour quoi nous nous engageons :

- Le PS appelle à la mise en place d'un nouveau système de sécurité sociale : AI, AC, APG, AA, assurance d'indemnités journalières en cas de maladie et assistance sociale doivent être combinées en une seule assurance générale du revenu (AGR), financée par un certain pourcentage des salaires (avec une contribution de l'employeur à hauteur de 50 % au minimum) et les impôts. De nombreux problèmes du système social actuel (lacunes en matière d'assurances, bureaucratie, stress pour les personnes concernées) trouveraient ainsi un remède. L'AGR allège aussi massivement le travail administratif des entreprises.
- En outre, l'AGR tient lieu d'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie pour une période pouvant aller jusqu'à deux ans.

- L'AGR finance la formation professionnelle continue des chômeuses et chômeurs et aide à l'insertion et/ou à la réinsertion dans la vie active.
- Pour les personnes qui n'auront toujours pas retrouvé d'activité dans les 4 ans précédant l'âge ordinaire de la retraite et qui seront arrivées en fin de droits dans le cadre de l'assurance-chômage, le PS préconise l'introduction à l'échelle nationale d'une rente-pont. Ainsi, elles pourront amorcer une transition vers la retraite sans diminution de leur rente AVS. De plus, les personnes concernées bénéficieront de prestations garanties et ne seront pas obligées d'épuiser leur capital LPP ou de recourir à l'aide sociale à la fin de leur carrière professionnelle. Cette transition devrait également être rendue possible par l'AGR. Les entreprises ayant un ratio de travailleuses et travailleurs de plus de 55 ans inférieur à la moyenne participent au financement de manière plus conséquente.
- Le congé maternité (jusqu'à présent financé par l'APG) doit être remplacé par un congé parental d'au moins 38 semaines financé par l'AGR. Tant la mère que le père sont tenus de prendre au moins 14 semaines de congé chacun.
- En ce qui concerne l'assurance médicale de base : la prime par tête, antisociale et économiquement insensée, doit être remplacée à moyen terme par un système de cotisations dépendantes du revenu. Afin d'alléger le plus rapidement possible le fardeau des primes, les dépenses consacrées aux primes d'assurance-maladie doivent tout d'abord être limitées à 10 % au maximum du revenu disponible des ménages.
- L'AGR devrait également répondre à la situation précaire des métiers du domaine de la culture et leur être accessible.

3.1.6 Sécuriser les salaires et les conditions de travail

La mondialisation entraîne-t-elle une baisse des salaires ? Non, pas si nous protégeons comme il se doit nos salaires et nos droits en matière de travail. La Suisse a montré que cela était possible – et cela dans le cadre de nos relations avec l'UE, avec laquelle nous avons convenu d'un libre échange des forces de travail. Cette libre circulation des personnes autorise la main-d'œuvre – y compris les forces de travail suisses – à être embauchée dans toute l'Europe. Il s'agit d'un important droit à la liberté (de mouvement), en particulier pour les jeunes. En même temps, la libre circulation des personnes aide les entreprises locales à trouver suffisamment de travailleurs qualifiés. Bien entendu, les mesures d'accompagnement doivent garantir que les immigrés et les travailleurs frontaliers n'évincent pas, mais soutiennent les salariés et les entreprises du pays. La protection des salaires nationaux, des conditions de travail nationales et de la sécurité de l'emploi nationale est essentielle. Les mesures d'accompagnement doivent être efficaces, afin que les salaires suisses ne fassent pas l'objet d'une sous-enchère et que les horaires de travail ne soient pas allongés. Les régions frontalières sont particulièrement exposées au dumping salarial. C'est précisément dans celles-ci que les contrôles doivent être renforcés et que les sanctions frappant les entreprises contrevenant aux règles doivent être plus sévères. La priorité accordée aux chômeurs doit être appliquée de façon systématique. Il faut remédier

à la pénurie de travailleurs qualifiés en développant le système éducatif et non en mettant des postes au concours à l'étranger. En particulier, les femmes et les immigrés vivant en Suisse doivent participer davantage aux activités lucratives par l'intermédiaire de programmes ciblés. En outre, il est nécessaire d'adopter des mesures supplémentaires de protection des loyers abordables et de pratiquer un aménagement du territoire efficace et propre à maintenir notre environnement intact.

Ce pour quoi nous nous engageons :

- Les conventions collectives de travail sont l'épine dorsale des bons salaires suisses et des bonnes conditions de travail suisses. La déclaration de leur force obligatoire générale doit être facilitée et leur application garantie par des contrôles renforcés. Le montant des amendes doit être nettement supérieur à celui des bénéfices générés par le dumping salarial. Les entreprises principales doivent également être tenues pour responsables des manquements de leurs sous-traitants (responsabilité solidaire). Particulièrement importante est la protection accrue des salaires dans les régions frontalières.
- Dans les secteurs et les régions sans conventions collectives, les cantons doivent assumer leurs responsabilités et fixer un salaire minimal en cas de dumping répété. Les associations doivent avoir la possibilité d'intenter des actions collectives salariales. Il faut en outre décréter un salaire minimal de CHF 22.– par heure à l'échelle nationale.
- La transformation numérique doit être mise en œuvre conjointement par les partenaires sociaux. Ici, l'accent est mis sur le développement planifié des qualifications. Cela dit, le soutien aux changements d'emploi nécessaires et, le cas échéant, le respect de plans sociaux équitables doivent également être gérés conjointement.
- Les femmes doivent être mieux intégrées dans le marché du travail. La réinsertion doit être facilitée. Dans les professions de services typiques comptant une forte proportion de femmes (soins infirmiers, prise en charge, éducation, vente), une CCT étendue est nécessaire.
- L'imposition des personnes physiques indépendamment de l'état civil doit être ancrée dans la législation nationale.
- Les travailleurs seniors ont besoin d'une meilleure protection contre le licenciement. En particulier, les travailleurs de plus de 55 ans totalisant plus de 10 ans d'ancienneté ne doivent plus pouvoir être licenciés pour être remplacés par de la main-d'œuvre moins chère.
- La priorité accordée aux chômeurs doit être appliquée de façon systématique.
- Tou-te-s les migrant-e-s résidant en Suisse ont le droit de travailler. Il ne doit pas y avoir d'interdiction de travail sur la base du statut de séjour (résidence). Leur (ré)intégration dans le marché du travail doit être encouragée de façon spécifique.
- La Suisse doit former elle-même ses (propres) spécialistes au lieu de les recruter (et, donc, débaucher) à l'étranger. Une offensive complète en matière de formation est nécessaire : en particulier, le travail dans le système de santé ainsi que les professions techniques et scientifiques doivent gagner en attractivité. À cet effet, il faut mettre des places de formation à disposition en nombre suffisant, et les femmes en particulier doivent bénéficier d'un soutien spécifique.

- Le PS invite le Conseil fédéral à négocier des accords de sécurité sociale avec tous les pays qui constituent des groupes migratoires relativement importants en Suisse.
- Il faut obliger les entreprises à prendre des mesures de protection et de prévention de la santé – tant somatique que psychique – sur le lieu de travail.
- Égalité de traitement des travailleurs à temps plein et à temps partiel dans la prévoyance vieillesse. La déduction de coordination pour la caisse de pension doit être légèrement réduite et assouplie (flexibilisée) en fonction des revenus, afin que les travailleurs à temps partiel aient un meilleur accès au 2^e pilier, et cela sans que les revenus élevés aient à contribuer davantage. À long terme, l'AVS devrait être élargie et un meilleur équilibre entre le 1^{er} et le 2^e pilier doit être atteint.

3.2 Des services communautaires pionniers

3.2.1 Nous affranchir de notre dépendance à l'égard des énergies fossiles et de l'énergie atomique

L'économie suisse doit contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. Ici, l'enjeu ne se limite pas à la protection de nos ressources naturelles : nous y voyons également une grande chance du point de vue économique, car nous pourrions ainsi diminuer les coûts, réduire notre dépendance à l'égard des importations d'énergie et créer de nouveaux emplois dans le secteur des technologies propres. La Suisse devrait promouvoir de façon ciblée l'utilisation de la numérisation dans le domaine des économies d'énergie et des énergies alternatives en jouant un rôle de pays pionnier. La Suisse doit être climatiquement neutre d'ici à 2045 au plus tard. Nous ne pourrions le faire qu'en accélérant la sortie des industries pétrolière, gazière et houillère. Les entreprises et les ménages qui se comportent ici de manière exemplaire en tireront un grand profit. Le PS soutient les taxes d'incitation – qui sont entièrement redistribuées à la population et aux entreprises – ainsi que les taxes d'encouragement – qui facilitent la transition. Nous veillons à ce que ces taxes aient des visées sociales. Le PS exige également des directives pour le marché financier suisse, qui est l'un des plus importants du monde. Il doit s'engager en faveur de l'objectif de neutralité climatique.

Ce pour quoi nous nous engageons :

- La Suisse doit impérativement apporter sa contribution à la mise en œuvre de l'Accord de Paris dans tous les secteurs (transports, bâtiment, industrie, agriculture). La Suisse doit jouer un rôle de premier plan sur le plan international, en se fixant des objectifs ambitieux et des lignes directrices claires. Le financement ne doit pas se faire au détriment de la coopération au développement.
- La numérisation peut contribuer aux économies d'énergie (directes et indirectes) dans de nombreux domaines. La Suisse devrait s'efforcer de devenir l'un des leaders internationaux en matière de recherche et de développement. À moyen terme, cela renforcera également la Suisse en tant que pôle économique et industriel.

- À partir de 2025 au plus tard, le marché financier suisse ne doit plus avoir le droit d'investir dans le développement des sources d'énergie fossiles. Les investissements dans le renouvellement ou l'expansion de l'énergie nucléaire seront désormais interrompus.. Il faut instaurer des normes de transparence pour les banques, les compagnies d'assurance et les caisses de pension, et nous devons nous doter de conventions d'objectifs menant à l'arrêt des investissements dans le charbon, l'énergie atomique, le pétrole brut et le gaz naturel.
- Une taxe d'incitation doit être introduite sur les carburants, laquelle sera redistribuée à la population et aux entreprises. Les programmes d'assainissement des bâtiments et l'abandon des installations de chauffage au mazout et au gaz au profit des systèmes fonctionnant avec de l'énergie renouvelable (par exemple les pompes à chaleur) doivent continuer de bénéficier d'un soutien juridique et financier.
- Dans le cas du transport aérien, il faut introduire une taxe sur les billets d'avion pour couvrir les coûts environnementaux.
- La Stratégie énergétique 2050 est un pas dans la bonne direction, mais il n'est pas assez ambitieux : le PS demande que l'on passe de l'approvisionnement en électricité à 100 % d'énergies renouvelables d'ici à 2030. Ici, l'aspect le plus important est l'installation de systèmes photovoltaïques dans les bâtiments neufs et existants. En outre, l'énorme potentiel des Alpes en matière d'énergie solaire doit être mieux exploité. Il faut améliorer l'efficacité énergétique des ménages et de l'industrie.
- En comparaison internationale, les transports publics en Suisse sont de grande qualité et représentent une part importante de l'ensemble du secteur des transports. Tant leur impact sur l'environnement et le climat que leurs besoins en surface sont beaucoup moins élevés — et valent donc mieux — que ceux de la voiture. Toutefois, au cours des 20 dernières années, les prix des transports publics ont augmenté plus fortement que ceux du trafic motorisé individuel. Cette évolution doit être inversée. En Suisse, l'accès aux transports publics doit être abordable pour toute personne. En outre, l'électrification des flottes de bus des sociétés de transport urbaines doit être accélérée.
- Dans les zones urbaines, la priorité doit être donnée à la marche et au vélo, qui permettent d'économiser de l'espace et de l'énergie. D'ici à 2030, ils devraient représenter au moins 30 % du trafic dans ces zones.
- En ce qui concerne le trafic individuel motorisé et le transport routier de marchandises, le PS invite la Confédération à prendre des mesures décisives en vue d'une électrification complète. Il s'agit notamment de ceci : quota minimal de véhicules électriques pour toutes les nouvelles immatriculations de voitures de tourisme, obligation légale d'électrifier les flottes de véhicules de livraison, équipement des places de parking publiques en bornes de recharge et, à partir de 2040 au plus tard, interdiction des (nouvelles) immatriculations de véhicules équipés de moteurs à combustion.

3.2.2 L'infrastructure numérique en tant que service communautaire d'avenir

L'économie de demain reposera davantage sur les technologies numériques. Pour que la Suisse soit à la hauteur, nous avons besoin d'investissements dans l'infrastructure et de lois progressistes dans le domaine de l'économie numérique. Le contrôle politique de notre infrastructure doit être assuré et l'influence des groupes monopolistiques mondiaux dans les réseaux de communication doit être limitée. Les données des autorités font également partie du service public. Par conséquent, leur libre accès doit être garanti par principe (open government data/données gouvernementales ouvertes). L'utilisation d'applications open source dans le secteur public doit être encouragée. Celle-ci améliore la sécurité et la flexibilité de l'infrastructure informatique et réduit la dépendance à l'égard des entreprises monopolistiques mondiales de données et de logiciels⁴⁹. Il faut organiser activement l'évolution vers une société numérique solidaire et démocratique. Internet devrait être un lieu de communication libre permettant à tout un chacun de participer à la vie civile, sociale, culturelle, politique et économique. En même temps, la sécurité des données doit être garantie, y compris par les grandes entreprises monopolistiques d'Internet, comme Facebook, Google, Microsoft ou Amazon. Sur Internet, le racisme, l'homophobie, la discrimination, la pédopornographie, le sexisme, de même que la violation de la protection des données et des droits de la personne, doivent être activement poursuivis et punis – conformément à nos bases juridiques.

Ce pour quoi nous nous engageons :

- Le PS exige l'inscription légale de la neutralité du réseau, autrement dit le traitement non discriminatoire de la circulation des données dans le réseau Internet du point de vue technique et commercial.
- Les pouvoirs publics doivent utiliser les applications open source et les logiciels libres aussi largement que possible.
- Il faut promouvoir la compréhension des données en tant qu'infrastructure. Le service public doit, entre autres tâches, veiller à donner au plus grand nombre l'accès aux données de base pertinentes pour l'individu et la communauté.
- Chacun doit (pouvoir) décider lui-même s'il accepte que ses données personnelles soient divulguées et utilisées. En particulier, nous exigeons l'application effective du droit de copier les données personnelles (portabilité des données), du droit d'interdire leur utilisation par des tiers et de les faire effacer, ainsi que du droit de rectification.
- Il faut des normes juridiquement contraignantes pour le traitement des données à caractère personnel pour tous, notamment les pouvoirs publics, les opérateurs en situation de monopole sur Internet, les plates-formes de médias sociaux ainsi que les opérateurs et les fournisseurs de systèmes intelligents (systèmes de recherche et d'appariement, systèmes d'apprentissage et de décision, robots, véhicules auto-

⁴⁹ Le papier de position intitulé « Politique liée à l'Internet » du Parti Socialiste Suisse aborde en profondeur les thèmes susmentionnés : https://www.sp-ps.ch/sites/default/files/documents/internet_verabschiedet_f.pdf.

nomes ou autres systèmes logiciels basés sur l'IA [intelligence artificielle]). Ces normes doivent être définies, soumises à examen et rendues publiques par l'État.

- Les compétences en matière de traitement des données doivent être davantage enseignées à tous les niveaux de l'enseignement, où la sensibilisation à la protection des données doit être développée.
- Les géants numériques (Google, Amazon, Facebook, Alphabet, etc.) doivent être systématiquement taxés sur le lieu de création de valeur. Cela doit également s'appliquer dans les États où ils n'ont pas de succursale, bien qu'ils y réalisent des bénéfices élevés (« impôt GAFA »).
- Les conséquences à venir de la numérisation sur les recettes fiscales doivent être étudiées de manière proactive et différents concepts de solutions doivent être explorés.
- La Confédération et les cantons, en collaboration avec l'industrie, la recherche et la société civile, doivent encourager l'accès sans entraves aux technologies.
- L'administration fédérale est invitée à présenter un rapport sur la consommation d'énergie liée à la numérisation.

3.2.3 Investir dans la recherche et le développement

La recherche est d'une importance centrale et joue un rôle capital à long terme pour notre économie. Elle crée le savoir avec lequel, en tant que pays sans matières premières, nous pouvons relever les défis de l'avenir. Il faut comprendre la recherche et le savoir comme des biens publics qui doivent profiter à tous. Le libre accès aux résultats de la recherche est un facteur crucial dans une économie portée par l'innovation. Les résultats de la recherche la concernant doivent être accessibles à tous. La recherche et la science ont une valeur sociale et une responsabilité de même nature. Les principes éthiques, le dialogue social et les méthodes d'évaluation des choix technologiques doivent faire partie de la recherche et des débats connexes.

Ce pour quoi nous nous engageons :

- La part des dépenses allouées à la recherche et au développement dans le PIB doit passer d'un peu moins de 3,4 % (2015) à au moins 5 % d'ici à 2030. Cela s'applique à tous les domaines des sciences techniques et des sciences naturelles et à tous ceux des sciences sociales et humaines. La priorité doit être donnée à la recherche fondamentale.
- Les technologies propres sont la branche qui nous aide à surmonter notre dépendance à l'égard des combustibles et des carburants (fossiles). Elle doit être traitée comme une branche clé et dotée de ressources en conséquence.
- La liberté de la recherche et de l'enseignement doit être garantie. Il doit régner une transparence absolue en matière de financement. Les intérêts économiques privés ne doivent ni entraver ni fausser la recherche et ses résultats.
- Les résultats de la recherche financée par des fonds publics doivent être publiés sous forme de publications libres d'accès. Les dépôts de recherche en libre accès

(open-access research repositories), dans lesquels tous les articles publiés sont accessibles, doivent être la norme pour les institutions et les organisations.

- D'une manière générale, il faut renforcer le secteur « Recherche orientée » du Fonds national suisse (FNS) (catégorie « Recherche fondamentale orientée vers l'application »). Cette catégorie couvre notamment les priorités de la recherche nationale dans des domaines d'importance stratégique pour la Suisse (chimie, sciences de la vie, microtechnique, sciences des données [data sciences], intelligence artificielle, technologie des capteurs, robotique, chaîne de blocs, mais aussi innovations dans les architectures de réseaux sécurisés et dans la cybersécurité). En particulier, les aspects nuisibles de ces technologies et les éventuels risques connexes doivent faire l'objet de recherches.

3.2.4 Un fonds d'avenir pour les entreprises innovantes

La transformation vers une économie durable nécessite des capitaux importants. Un fonds public d'avenir est un moyen de les obtenir. Il permettrait par ailleurs de piloter le processus de manière démocratique. Les entreprises innovantes qui se soucient des produits durables et veulent créer de bonnes places de travail peuvent ainsi bénéficier d'un capital-risque à faible coût. Grâce à des participations dans des entreprises d'intérêt public, le fonds réduit la dépendance de la Suisse à l'égard des investisseurs étrangers et des décisions managériales à court terme. Le fonds peut être financé par les bénéfices de la Banque nationale, l'émission d'emprunts ou une taxe sur les grandes fortunes. Il devrait également être ouvert aux participations des caisses de pension.

Ce pour quoi nous nous engageons :

- La création d'un fonds public d'avenir totalisant plus de 30 milliards de francs suisses. Il peut par exemple être financé à partir des actifs (fonds) de la caisse de retraite investis sur une base volontaire. Les apports sont garantis par la Banque nationale suisse (BNS).
- Le fonds est principalement destiné à financer des innovations dans des entreprises existantes et des start-up secondaires dans les domaines « Industrie 4.0 » et « Restructuration écologique ». Les crédits du fonds sont productifs d'intérêts (pondérés en fonction du risque), ce qui les rend attrayants pour les caisses de pension en période de faibles taux d'intérêt, par exemple.
- Le fonds serait contrôlé par un comité tripartite (employeurs, employés, pouvoirs publics). Les décisions de crédit sont prises par un comité d'investissement indépendant, dont les décisions sont fondées sur l'expertise de l'Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation (Innosuisse).
- Le fonds doit également être utilisé pour la vente ou la fermeture de PME. Si les collaborateurs trouvent une solution économiquement durable pour le maintien des activités de l'entreprise (par exemple en tant que coopérative), mais qu'il leur manque le capital nécessaire pour sa reprise, ils doivent pouvoir déposer une demande auprès des responsables de ce fonds d'avenir pour un financement transitoire (5-10 ans).

- Le fonds doit aussi servir à doter en capital les entreprises qui s'engagent, lors de leur fondation, à adopter un modèle économique démocratique, écologique et solidaire⁵⁰.

3.2.5 Économie durable

Dans notre papier de position de 2016 consacré à la démocratie économique⁵¹, nous affirmons que, par la restructuration démocratique, écologique et solidaire de l'économie suisse, nous n'améliorons pas la vie des gens uniquement en Suisse. Nous assumons par là certaines responsabilités également dans une perspective internationale et apportons une importante contribution à l'avènement de plus de justice (aussi) au niveau global. Aujourd'hui, il existe diverses initiatives de la société civile qui appellent de leurs vœux des formes d'activité économique durables. Dans le même temps, un nombre croissant d'entreprises, en particulier les PME, se considèrent comme des « entreprises sociales ». La politique doit soutenir sélectivement de telles activités économiques⁵². Le PS veut contribuer à ce que l'entrepreneuriat social-solidaire devienne le cas normal. Il faut renforcer les circuits économiques locaux et régionaux en tenant compte de leur empreinte écologique, afin que le plus d'argent possible reste dans le pays au lieu d'être versé à des groupes d'entreprises étrangers. Cela profitera en particulier aux PME, qui produisent presque exclusivement pour le marché intérieur.

Ce pour quoi nous nous engageons :

- Les dispositions légales relatives aux marchés publics doivent faire des principes de l'entrepreneuriat social-solidaire le critère d'attribution à tous les niveaux (fédéral, cantonal, municipal) (par exemple par l'intermédiaire d'un label officiel⁵³).
- Nous voulons améliorer le droit de la société coopérative en vue de faciliter la création d'entreprises et renforcer la participation et le contrôle démocratiques.
- Nous demandons la reconnaissance d'une nouvelle forme juridique. La forme de société d'utilité publique existant déjà dans le monde anglo-saxon en tant que *benefit corporation* doit trouver son chemin dans notre législation et permettre un meilleur accord entre le bien commun et les retombées commerciales.
- L'infrastructure de base de l'économie suisse (eau, terre, électricité, formation/éducation, santé, mobilité, services postaux, communications, etc.) fait partie du patrimoine national. Les parties prenantes concernées par la vie des entreprises (salariés, fournisseurs, résidents, etc.) devraient avoir la possibilité de devenir copropriétaires de ces entreprises.

⁵⁰ Cette revendication fait également partie du papier de position du PS Suisse pour une démocratie économique sociale et écologique (2016) https://www.sp-ps.ch/sites/default/files/documents/positionspapier_wirtschaftsdemokratie_definitiv_f.pdf.

⁵¹ Voir : https://www.sp-ps.ch/sites/default/files/documents/positionspapier_wirtschaftsdemokratie_definitiv_f.pdf.

⁵² Voir aussi le plan d'action relatif au papier de position : https://www.sp-ps.ch/sites/default/files/documents/plan_daction_democratie_economique.pdf.

⁵³ Exemple : https://www.apres-ge.ch/sites/default/files/Brochure_presentation_criteres_adhesion_ESS_novembre_2012.pdf.

- Le frein à l'endettement doit être repensé de manière à permettre à la Confédération et aux cantons d'investir de manière plus anticyclique et de lutter contre les inégalités entre États.

3.2.6 Stabiliser l'économie financière

Les établissements financiers stables sont un élément important de l'économie. Ils sont responsables d'une partie du trafic des paiements (opérations de paiement) et fournissent les moyens nécessaires au développement de l'économie et des entreprises. Tel est trop peu le cas aujourd'hui. De nombreux crédits sont investis dans des placements moins durables. Toujours plus d'investisseurs investissent dans des fonds dits indiciaires, dont tirent profit les grandes entreprises du monde entier. Il y a de nombreuses transactions spéculatives qui n'ont pas grand-chose à voir avec l'économie réelle. Les causes de la dernière crise financière n'ont pas encore été éliminées. Tout cela représente un risque considérable pour la stabilité économique de notre pays. C'est pourquoi des rectifications supplémentaires s'imposent. Il est important que les grandes banques suisses disposent de fonds propres en suffisance, afin de pouvoir surmonter une crise financière sans aide de l'État. Leur négoce pour compte propre doit être restreint et l'émission d'instruments dérivés doit être contrôlée.

Ce pour quoi nous nous engageons :

- Le risque systémique des grandes banques doit être réduit encore davantage par un resserrement des directives relatives aux fonds propres. Le PS exige un ratio de fonds propres de base d'au moins 10 %.
- La surveillance des marchés financiers doit être renforcée par des ressources humaines en suffisance et des experts indépendants, afin de mieux contrôler les institutions financières.
- Toutes les composantes du revenu – y compris les primes et les autres éléments de performance et de résultat qui dépassent un rapport (salarial) de 1:12 par rapport au salaire le plus bas de l'entreprise ou du groupe d'entreprises – doivent être soumises à un impôt global d'au moins 50 %.
- Les actifs importants des investisseurs institutionnels (caisses de pension, AVS, SUVA et BNS) doivent être investis de manière durable. Les investissements éthiquement condamnables et destructeurs de l'environnement, tels que l'extraction de combustibles fossiles, doivent être exclus.
- La stabilité monétaire et le plein emploi doivent enfin devenir des objectifs égaux (en droits) de la politique monétaire suisse. La Banque nationale doit s'engager à atteindre l'objectif climatique de Paris.
- Une part raisonnable des bénéfices que la BNS tire de ses réserves de devises (réserves de change) doit être destinée au système de prévoyance.
- Outre les billets de banque et les pièces de monnaie, la Banque nationale suisse (BNS) émettra des francs suisses électroniques. Il en résultera une stabilisation de l'économie financière, un renforcement du contrôle démocratique du système financier et une augmentation des bénéfices pour le grand public.

- La vente d'entreprises suisses d'importance stratégique, c'est-à-dire celles qui sont « d'importance systémique », à des investisseurs étrangers est soumise à autorisation. Cela vaut aussi, et surtout, pour les entreprises qui gèrent les infrastructures centrales et assurent des tâches vitales.

3.3 Une collectivité publique forte

3.3.1 Renforcer les services publics

Ce qui était autrefois les terrains/biens communaux (*die Allmenden*) revêt aujourd'hui la forme de biens et de services publics qui appartiennent à tous et sur lesquels chacun a son mot à dire. L'esprit des *Allmenden* a survécu pendant des siècles et continue, aujourd'hui encore, de façonner notre « Confédération ». C'est notamment grâce au PS que nous n'avons pas, comme d'autres pays, commis l'erreur de privatiser les infrastructures importantes et les services publics centraux et de les abandonner au marché. Nous ne voulons pas non plus de cela à l'avenir. Le PS va continuer de lutter contre les fantasmes de privatisation de la droite et pour un service public fort dans l'intérêt de la collectivité. En Suisse, le service public est une histoire à succès. La Suisse offre un service presque unique au monde, en particulier pour les services postaux, ferroviaires et de communication, en termes de sécurité, de qualité, de fiabilité, de ponctualité et d'exhaustivité de la couverture/desserte. Le parrainage public a une longue tradition, surtout dans le système des soins. Ainsi, des asiles pour citoyens plus ou moins fortunés sont devenus des foyers pour personnes âgées et des établissements médico-sociaux modernes. Ces acquis contribuent à notre prospérité et revêtent une importance considérable du point de vue économique. Cependant, le service public est sous pression en raison de programmes d'austérité à grande échelle aux niveaux fédéral, cantonal et communal. Conséquences : réductions de personnel, privatisations et externalisations — qui détériorent la qualité des services de base et augmentent leur coût.

Ce pour quoi nous nous engageons :

- L'accès généralisé (partout en Suisse), continu et facile à un service public de haute qualité à des prix équitables pour tous les habitants de toutes les régions doit être assuré à long terme. Il faut renoncer à la poursuite des libéralisations, voire des privatisations. Les hôpitaux, les foyers pour personnes âgées et les établissements médico-sociaux (maisons de retraite et de soins), ainsi que les homes et les services d'aide et de soins à domicile (Spitex), ne doivent pas être soumis à une logique de rendement — que leur parrainage (organe responsable) soit public ou privé.
- Chacun doit avoir accès aux biens et aux services de soins de base, indépendamment de sa situation de vie, de ses moyens financiers, de son âge, de sa santé, de son sexe et de son niveau d'éducation.
- Une attention particulière doit être accordée aux besoins des régions périphériques et de montagne. Les prix doivent rester les mêmes à l'intérieur d'un secteur dans toutes les régions du pays (« système timbre-poste »).

- En ce qui concerne les conditions de travail dans les entreprises du service public, il faut appliquer des lignes directrices contraignantes définies dans une CCT. Il s'agit, par exemple, de l'égalité des chances, de l'emploi pour les personnes handicapées et d'une bonne offre en matière de stages et d'apprentissages. Le dumping salarial et social doit être exclu. Cela s'applique également aux unités opérationnelles externalisées de telle ou telle entreprise.
- Les entreprises et les différents domaines du service public doivent protéger les ressources naturelles.
- Les objectifs stratégiques de la Poste, des CFF et de Swisscom doivent répondre à long terme aux attentes relatives à une desserte/couverture de base nationale de qualité et accessible à tous.
- Les entreprises qui fournissent des biens et des services/soins de base renoncent à obtenir les rendements habituels dans la branche et ne versent pas de bonus à leur direction.
- Les privatisations d'importantes infrastructures du service public qui ont déjà eu lieu doivent être consolidées ou, si nécessaire, annulées. Les entreprises du service public ne devraient pas accepter des acteurs non étatiques comme actionnaires et devraient être transformées en institutions publiques lorsque cela est possible, renforçant ainsi le contrôle démocratique.

3.3.2 Répartir la rente foncière plus équitablement

Le logement n'est pas un bien de consommation ordinaire. Tout le monde doit avoir un endroit où habiter. Le sol, en revanche, est un bien économique spécial parce qu'il n'est disponible que dans une mesure limitée et ne peut être multiplié. L'offre est limitée. L'augmentation de la demande due à la croissance démographique, à l'immigration, au vieillissement de la population, à l'individualisation sociale ou à l'augmentation du taux de divorce conduit à une évolution non maîtrisée des prix, qui pèse de plus en plus sur le pouvoir d'achat des ménages et fait augmenter les dépenses sociales dans les cantons et les communes. Aujourd'hui, les personnes à faible revenu ne peuvent souvent se permettre de payer les prix standard du marché du logement que si elles sont soutenues par l'État via des prestations supplémentaires. De nombreuses PME souffrent elles aussi de la hausse du prix du terrain. Ici, le marché échoue : il ne peut pas concilier l'offre et la demande. L'État doit donc jouer un rôle actif en amenant la Confédération, les cantons et les communes à encourager l'acquisition publique de biens-fonds et à protéger la propriété des biens publics. En principe, il ne devrait pas être possible de vendre des terrains et des immeubles du domaine public à des particuliers. On doit pouvoir les mettre à disposition à des fins non lucratives en vertu du droit de superficie. La Suisse a des siècles d'expérience dans ce domaine. Une politique foncière d'utilité publique est capable d'obtenir une majorité ; la coopérative est une tradition suisse de la première heure. Cela permettrait de prévenir les effets économiquement dommageables de la spéculation foncière et de régler l'utilisation des terres au profit du grand public et des arts et métiers.

Ce pour quoi nous nous engageons :

- La Confédération, les cantons et les communes mènent une politique foncière active. Ils favorisent l'acquisition de terrain et de biens-fonds par les pouvoirs publics.
- Augmentation de la part des appartements d'utilité publique par rapport au nombre total de logements (aujourd'hui : 5 %). Les terrains appartenant à la Confédération, aux cantons et aux communes ne doivent en principe pas être vendus à des particuliers, mais plutôt être cédés uniquement en droit de superficie à des promoteurs de logements à but non lucratif (coopératives et fondations d'utilité publique).
- Les pouvoirs publics doivent disposer d'un droit de préemption pour les terrains et les biens immobiliers : la Confédération et les entreprises étatiques, telles que les CFF et la Poste, doivent proposer leurs terrains et leurs biens immobiliers à la vente d'abord aux cantons, puis aux communes.
- La planification des zones doit assurer la séparation des zones destinées aux bâtiments résidentiels d'utilité publique et l'existence d'espaces à prix abordable pour les petites entreprises.
- Il faut un prélèvement cohérent de la plus-value dans les cantons pour le zonage d'entrée et de sortie, conformément à la loi révisée sur l'aménagement du territoire. Les recettes doivent être utilisées spécifiquement pour la création de logements abordables.
- L'accès des investisseurs étrangers, des grandes sociétés ou des fonds à l'immobilier suisse doit être limité, afin d'éviter une surchauffe du marché immobilier.
- Il faut obliger les caisses de pension à investir une part fixe de leur capital dans la construction de logements à bas prix par l'intermédiaire de leurs stratégies d'investissement.
- Les rapports de force sur le marché du logement sont très inégaux. Le PS exige donc un droit du bail fortement élargi, incluant une protection efficace contre les résiliations injustifiées ainsi qu'une obligation de transparence pour le loyer initial.
- Pour lutter contre la spéculation immobilière, les collectivités publiques doivent disposer du droit de remettre, de manière contraignante, des logements sur le marché.

3.3.3 Renforcer le pouvoir d'achat des revenus faibles et moyens

60 % de la performance économique suisse est générée par la demande intérieure. Les loyers surévalués et les primes par tête des caisses maladie réduisent le pouvoir d'achat, en particulier dans le cas des revenus faibles et moyens. En outre, les entreprises suisses sont soumises à une pression salariale. Cela menace la compétitivité de l'industrie d'exportation. Pour cette raison, les politiciens devraient veiller à ce que les coûts, en particulier pour les loyers, mais aussi pour les primes d'assurance-maladie et les taxes, soient abordables pour tout le monde. L'îlot de cherté qu'est la Suisse doit être combattu par une loi efficace sur les cartels et l'autorisation des importations parallèles. Il faut freiner la spéculation immobilière et foncière et renforcer la construction de logements à but non lucratif. L'importation de vecteurs d'énergie fossile et nucléaire (à hauteur de 10 à 13 mias de

francs suisses par an) doit être massivement réduite, et cela au profit des sources d'énergies renouvelables locales.

Ce pour quoi nous nous engageons :

- En Suisse, les loyers sont trop élevés à hauteur de 40 %. Les loyers doivent être réduits au niveau du loyer fixé sur la base des coûts. Outre la promotion du logement d'utilité publique, l'objectif est de faire en sorte que les réductions du taux d'intérêt hypothécaire soient répercutées sur les locataires et que les loyers initiaux ne soient pas surestimés.
- Les primes d'assurance-maladie doivent être limitées à 10 % du revenu disponible du ménage. Les quotes-parts et les franchises de base ne doivent pas être augmentées.
- Nous demandons la suppression des barrières commerciales techniques et privées qui empêchent l'importation de produits bon marché en provenance de la zone UE. Nous exigeons aussi des importations parallèles bon marché pour les marchandises brevetées. En particulier, les prix des génériques doivent être massivement réduits.
- Les lois sur la protection des consommateurs doivent être améliorées et portées au moins au niveau de celles de l'UE. Il faut par exemple se pencher sur le droit de révocation (rétractation) dans le commerce en ligne ou sur les délais de garantie pour les biens de consommation.
- Une nouvelle tentative doit être faite pour réviser la loi sur les cartels, afin que les accords sur les prix et donc les prix excessivement élevés puissent être combattus efficacement.

3.3.4 Créer de l'égalité, revaloriser le travail de *care*

Nous appelons à l'égalité des chances et à l'égalité économique pour tous. Pour ce faire, il faut revaloriser le travail de *care* et de prise en charge. Il désigne toutes les formes de travail rémunéré et non rémunéré dans les domaines de la garde des enfants, des soins prodigués aux personnes âgées, des soins infirmiers et des travaux ménagers. Sans ce travail, notre société ne fonctionnerait pas. La plus grande partie du travail de *care*, la partie non rémunérée, est assurée par les femmes, et aucun renversement de tendance ne se profile. Il manque souvent des emplois à temps partiel pour les femmes ou les hommes. Il y a encore des communes qui n'offrent pas assez de services de garde pour les enfants ou/ni de soins pour les malades. Par rapport à d'autres pays de l'OCDE, la Suisse investit beaucoup trop peu dans la prise en charge des enfants (pour décharger les familles).

Quiconque accomplit beaucoup de travail de *care* non rémunéré est financièrement désavantagé à deux égards : il ou elle ne reçoit pas de salaire pour ce travail et dispose en même temps de moins de temps pour un emploi rémunéré. Les plus touchés sont celles et ceux qui s'occupent gratuitement de leurs proches. Leur important et précieux travail peut devenir une trappe à pauvreté, surtout s'il n'est pas conciliable avec leurs activités professionnelles. Il y a un manque de possibilités de carrière pour celles et ceux qui ne

sont pas en situation de travailler à temps plein, c'est-à-dire d'exercer une activité lucrative pendant au moins 40 heures par semaine. Il s'agit là d'une raison essentielle de la discrimination salariale à l'égard des femmes. La situation n'est pas beaucoup plus favorable dans le domaine des soins rémunérés (professions des soins infirmiers, de la prise en charge/des soins et de l'éducation) : malgré une énorme demande en travailleurs qualifiés, les salaires et les conditions de travail y sont soumis à des pressions. Un changement de valeurs et des mesures politiques sont nécessaires si nous entendons maîtriser la crise du travail de *care*. Les fonds publics doivent être utilisés de telle manière que l'accès aux soins et à l'assistance soit abordable pour tout un chacun. Des services de garde d'enfants publics et abordables à l'échelle nationale doivent améliorer les possibilités de carrière. Nous n'acceptons plus la domination patriarcale. Tant que les hommes maintiendront des majorités oppressives dans les organes directeurs des entreprises et des gouvernements, les quotas de femmes seront nécessaires. Ces quotas sont indispensables à la démocratisation de l'économie.

Ce pour quoi nous nous engageons :

- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes doit enfin devenir réalité. Il ne doit plus y avoir de discrimination à l'égard des femmes dans l'assurance-vieillesse et survivants/assurance-invalidité. Cela nécessite des mesures juridiques. Il est nécessaire d'agir non seulement en ce qui concerne l'écart salarial dit inexplicable, mais aussi, en particulier, dans le domaine des « professions typiquement masculines et féminines », qui ne sont toujours pas valorisées de la même manière en termes financiers. Cela exige la transparence des salaires, des quotas de femmes pour les postes de direction et des modèles de temps de travail flexibles.
- L'offre de places d'accueil extrafamilial et extrascolaire doit être élargie et consolidée. Les écoles à horaire continu doivent devenir la norme. Afin de rendre possible l'accès à cette offre pour toutes les catégories de revenus, les coûts supportés par les parents doivent être réduits. L'accès doit être gratuit pour les familles à faible revenu. Comme dans beaucoup d'autres pays, ces offres devraient par principe être gratuites pour toutes les familles. Elles ne doivent pas être financées par le biais de contributions des parents selon des calculs compliqués liés à leur revenu, mais par une plus forte progression de l'impôt ou des impôts sur le revenu du capital.
- Nous demandons la mise en place d'un système d'allocations d'aide. Les autorités doivent assurer la qualité de l'assistance et des soins aux personnes qui en ont besoin. Cela nécessite un soutien public pour les structures hospitalières, semi-stationnaires et ambulatoires ainsi que la promotion de l'espace de vie protégé. Celui-ci sert à retarder l'entrée dans la maison de retraite et de soins (foyers pour personnes âgées et établissements médico-sociaux) et, en même temps, à garantir l'autonomie des personnes concernées. Chacun doit avoir accès à ces offres, quels que soient ses moyens financiers.
- Congé de soins (pour dispenser des soins ; aussi appelé « congé filial ») : les personnes qui s'occupent seules de parents ayant besoin de soins doivent avoir droit à un congé de prise en charge rémunéré (à l'instar du congé parental). L'État fournit des offres de soutien gratuites.

- De nombreuses personnes qui ne travaillent pas, ou celles dont le taux d'occupation n'est que peu élevé font un travail essentiel à la société. En contrepartie, elles doivent être dûment indemnisées et protégées de la pauvreté. L'introduction d'une assurance générale du revenu (AGR) est la solution privilégiée par le PS. Même ceux qui n'ont pas d'emploi ou qui n'ont qu'un emploi marginal doivent être pleinement couverts.

3.3.5 Imposer le revenu du capital et les opérations financières

Pour mettre en place des infrastructures durables et investir dans l'éducation, la recherche et le développement, les pouvoirs publics ont besoin de revenus supplémentaires. En même temps, ceux-ci devraient assurer un meilleur équilibre entre la minorité de riches privilégiés et la majorité des citoyens. Si les gens qui possèdent de grandes fortunes deviennent aujourd'hui de plus en plus riches, alors que la grande majorité des gens fait à peine quelques petits progrès économiques, cela tient beaucoup à l'évolution du régime fiscal. Car la majorité bourgeoise, dans ce pays, a réduit les impôts surtout pour ceux qui font travailler les autres à leur place et pour eux. Il n'y a guère eu d'allègement pour ceux qui reçoivent un salaire ou des prestations de prévoyance vieillesse. Les consommateurs ont été encore plus lourdement sollicités. En Suisse, la réforme de l'imposition des entreprises I de 1997/1998 a marqué le premier tournant. Par cette réforme, on a introduit des tarifs spéciaux pour les sociétés de holding, les sociétés de domicile et les sociétés mixtes et on a supprimé l'impôt sur le capital au niveau fédéral. La réforme de l'imposition des entreprises II (2007/2011) a introduit l'imposition partielle des dividendes et le principe de l'apport en capital. Les taux d'imposition du capital ont été abaissés aux niveaux cantonal, fédéral et mondial. Ce sont précisément les plus grands bénéficiaires du développement économique qui ont tiré le plus grand avantage de ces réformes fiscales et de ces réductions d'impôts – à savoir les sociétés internationales réalisant des bénéfices élevés et leurs bailleurs de fonds. Ici, une rectification s'impose. Les dividendes, les bénéfices, les rendements du capital, les plus-values immobilières ou les successions doivent être imposés à un taux plus élevé. Si les investissements nécessaires sont financés et qu'il existe une marge de manœuvre financière, les frais, les taxes sur la valeur ajoutée et, le cas échéant, les impôts sur le revenu doivent pour cela être réduits.

Ce pour quoi nous nous engageons :⁵⁴

- Une taxe sur les transactions financières coordonnée à l'échelle internationale. Elle est destinée à aider à financer les investissements dans la recherche, l'éducation et la transition énergétique. Elle constitue également un instrument pour freiner les opérations spéculatives improductives.
- L'introduction d'un impôt national sur les successions et l'augmentation des impôts sur les très grandes fortunes. Les recettes ainsi générées serviront à augmenter les rentes AVS (financement de l'AVS : augmentation de la part fédérale selon l'art.

⁵⁴ Voir le document de politique du PS consacré à l'équité fiscale : https://www.sp-ps.ch/sites/default/files/documents/prise_de_position_sur_la_justice_fiscale_fra_kopie_0.pdf.

112 al. 4 de la Constitution fédérale). Cette augmentation permet ainsi d'assurer des conditions d'existence minimales.

- Suppression des cadeaux fiscaux faits aux actionnaires et aux entrepreneurs, tels qu'ils ont été générés par l'exonération partielle de l'impôt sur le revenu des dividendes et l'introduction du principe de l'apport de capital avec la réforme de l'imposition des entreprises II. Le PS demande l'interdiction de tous les paiements en franchise d'impôt, quelle qu'en soit la forme.
- Les échappatoires et les exonérations (exceptionnelles) en matière de taxes climatiques et environnementales doivent également être éliminées. Dans le cas contraire, nous courons le risque de voir ces charges désormais supportées uniquement par ceux qui ne peuvent y échapper, par exemple par les locataires, via des frais supplémentaires.
- L'introduction d'un impôt progressif sur le revenu du capital pour corriger l'écart d'imposition sur les plus-values, les titres et le patrimoine. Les revenus du capital doivent être imposés plus fortement que les revenus du travail, comme l'exige aussi l'initiative 99 % de la Jeunesse socialiste.
- Pas de nouveaux modèles de dumping fiscal controversés à l'échelle internationale et entraînant d'importantes pertes fiscales. La Suisse met en place un système fiscal conforme aux normes internationales et contribue activement au développement de ces normes internationales afin de lutter efficacement contre l'évasion fiscale internationale. Il va de soi que la Suisse doit également résoudre ce problème sur son propre territoire et lutter contre l'évasion fiscale intérieure (voir chapitre 3.4.3).
- Obligation légale de diligence et de responsabilité des membres du conseil d'administration des sociétés suisses en ce qui concerne la politique fiscale et la stratégie fiscale de l'entreprise concernée.
- Harmonisation des taux d'imposition des sociétés dans toute la Suisse.
- Amélioration des mécanismes financiers visant à réduire les disparités entre cantons, afin de permettre à toutes les régions du pays de continuer à participer activement à son développement.
- Les dividendes versés par les sociétés domiciliées en Suisse doivent être soumis à l'AVS.

3.4 Engagement international

3.4.1 Un engagement en faveur de plus de justice

Le monde du début du 21^e siècle est marqué par de grandes inégalités et de nombreux conflits armés. Les conséquences du réchauffement climatique sont elles aussi de plus en plus marquées d'année en année : sécheresse, tempêtes et inondations se multiplient.

Mondialisation signifie donc aussi, notamment, migration mondiale. Jamais encore autant de gens n'avaient été contraints de se déplacer, que ce soit pour fuir la guerre et

l'oppression, que ce soit à la recherche de perspectives et d'une part équitable de la richesse sociale.

La mondialisation a créé des centaines de millions de nouveaux emplois et une nouvelle classe moyenne dans divers pays émergents et dans l'hémisphère Sud. Cependant, une politique néolibérale dévoyée a parallèlement aussi laissé à la traîne de nombreuses personnes de l'hémisphère Nord. Pour elles, la mondialisation s'est révélée une promesse vide de sens. Elles ressentent de l'insécurité et une perte de contrôle. Quiconque a l'impression que son monde personnel est en train de s'écrouler veut se protéger contre cela, cherche une prise de pied. Ce désir légitime sert de terreau fertile aux partis de droite, qui prospèrent dans le monde entier. Ils s'attaquent aux problèmes qui se font jour lorsque les groupes d'entreprises et les bailleurs de fonds ne se préoccupent que de leur rendement, mais n'offrent pas de solutions durables. Au contraire : leur but est de réinterpréter le conflit social réel qui existe entre les intérêts du capital et les intérêts de la grande majorité comme étant un conflit entre ceux qui ont droit à une partie de celui-ci et ceux qui n'y ont pas droit parce qu'ils sont différents en raison de leur origine, de leur sexe ou de leur foi. Ils promettent une protection par la marginalisation. Les partis populistes de droite bricolent avec des recettes simples et souvent des solutions bidon autoritaires et antidémocratiques. Cela est très dangereux. L'histoire du 20^e siècle nous a montré où cela pouvait mener. Le PS est convaincu que l'isolement et l'exclusion augmentent les problèmes au lieu de les résoudre. Nous nous engageons donc en faveur d'une réforme des organisations internationales. Car les problèmes globaux ne peuvent être résolus qu'à l'échelle globale.

Sans une politique multilatérale forte et des organisations internationales fortes, l'économie mondialisée ne sera jamais au service de tout le monde. Le PS s'engage en faveur d'une Suisse active en matière de politique étrangère. Notre pays n'est pas un État de moindre importance. Bien au contraire : il figure parmi les 20 premiers pays du monde au classement des puissances économiques et il est même l'une des 5 premières places financières et de négoce des matières premières. Le PS veille à ce que la Suisse exerce son influence en faveur du développement durable dans le monde entier. Pour cela, nous travaillons avec des partenaires tels que le Parti socialiste européen (PSE) et l'Alliance progressiste (PA).

L'économie mondiale ne doit pas être guidée par une recherche effrénée du profit. Elle doit être façonnée par des organisations internationales fortes et un cadre juridique. Le droit de l'OMC et les accords commerciaux doivent servir le bien commun (l'intérêt général). Ils ne doivent jamais limiter les droits démocratiques à la protection de l'environnement ou à la sécurité sociale. Par conséquent, les accords de protection des investissements ne doivent pas seulement servir les intérêts des multinationales et de leurs bailleurs de fonds : ils doivent revendiquer une utilité sociale de source contraignante. L'Agenda 2030 de l'ONU est le point de départ d'une politique commerciale en phase avec notre époque.

Ce pour quoi nous nous engageons :

- La Suisse s'engage pleinement en faveur d'un droit international exécutoire. Dans une économie mondialisée, les faibles, sans barrières juridiques fortes, seront toujours perdants face aux puissants.
- Le groupe spécial d'arbitrage de l'OMC a réussi à faire en sorte que la préférence soit donnée aux biens et services produits de manière durable par rapport à ceux qui ont été produits de manière déloyale et préjudiciable au climat. Nous demandons que la Suisse accorde une place centrale aux méthodes de production durables et respectueuses du climat, de la nature et des animaux dans tous ses accords économiques. Il devrait être possible de les faire respecter de manière juridiquement contraignante. Il convient d'éviter les transports de longue distance, écologiquement absurdes et préjudiciables au climat (p. ex. les blocs de granit en provenance de Chine).
- Quiconque exploite ou fabrique des marchandises – en violation des droits humains, en pratiquant la corruption et le dumping, ou en nuisant à l'environnement – se livre à la concurrence déloyale et doit être poursuivi par les tribunaux suisses et internationaux, quel que soit le lieu du forfait. La Suisse doit soutenir l'idée d'une taxe internationale sur le CO₂.
- Les accords de libre-échange interfèrent de plus en plus profondément dans des domaines qui dans un État de droit démocratique relèvent de la responsabilité du Parlement. Une loi sur le commerce extérieur devrait donc empêcher la Suisse de signer des accords qui minent notre démocratie.
- Les accords de protection des investissements sapent la voie juridique nationale et sont utilisés abusivement pour empêcher les États participants d'appliquer leurs normes de sécurité au travail et de protection de l'environnement. La protection des investissements doit donc être définie de manière plus stricte. Désormais, elle devrait protéger seulement contre la spoliation effective et être utilisée uniquement pour des investissements conformes aux objectifs de durabilité de l'Agenda 2030.
- La politique extérieure de la Suisse doit œuvrer au renforcement de l'Organisation internationale du travail (OIT). Celle-ci devrait collaborer en étant au même niveau décisionnel que le FMI, la Banque mondiale et l'OMC.
- La Suisse contribue au développement d'une économie plus juste et durable. S'appuyant sur les compétences technologiques de pointe de son économie et de ses centres de recherche, elle participe au développement d'une agriculture durable, facilite l'accès aux soins et à la production d'énergies propres, améliore le rendement des activités de recyclage ou encore accélère la mise au point de systèmes de production et de produits matériels et logiciels à faible consommation de ressources. Disposant, par ailleurs, d'instituts de recherche en sciences humaines aux compétences reconnues et capables d'appréhender et d'anticiper les impacts sociétaux découlant du développement technologique, la Suisse accompagne le développement de l'économie mondiale. Elle encourage les secteurs précités par des politiques de soutien à la formation, à la recherche et au développement économique.
- La spéculation sur les matières premières et les denrées alimentaires doit être interdite en Suisse.

3.4.2 Développer la coopération au développement

Avec ses 17 objectifs de durabilité et ses 167 sous-objectifs, l'Agenda 2030 de l'ONU constitue un ensemble complet de règles pour une restructuration durable dans tous les domaines politiques. Ses axes principaux sont : la réorientation des flux d'investissements mondiaux, l'assèchement des flux financiers illégaux, le travail décent, la protection sociale élémentaire (*social protection floor*), la fusion de l'agenda du développement avec l'agenda de la paix et l'égalité des sexes. Pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030, les experts de l'ONU s'attendent à ce que l'on doive investir annuellement entre 3,5 et 5 billions de dollars. Il s'agit d'une somme qui dépasse l'aide publique mondiale au développement par un facteur de 25 à 35.

Ce pour quoi nous nous engageons :

- Le PS demande le soutien constant d'organisations non gouvernementales progressistes et actives au niveau mondial par l'intermédiaire de la politique étrangère de la Suisse. Cela renforce la société civile mondiale.
- Le commerce extérieur suisse ne doit pas faire le jeu des acteurs qui exercent la violence, abusent du pouvoir et utilisent la corruption comme modèle d'affaires. La politique de développement et la politique de paix demeurent indissociables. Le PS appelle donc à une interdiction des exportations d'armes suisses, de l'importation des « minerais de sang » sur le territoire helvétique et à sanctionner toute exploitation et trafic d'armes en zones de conflits armés.
- La Suisse doit faire de l'égalité un objectif clé de sa politique économique et garantir la pleine participation des femmes et l'égalité des chances dans l'exercice de fonctions de direction à tous les niveaux de la prise de décision politique et économique.
- La Suisse doit faire de l'égalité des chances l'un des principaux objectifs de sa politique intérieure et extérieure. L'égalité des chances en matière de formation et d'avancement (promotion) doit être possible pour tous, indépendamment de l'origine ou des conditions sociales.
- La dimension sociale de l'économie mondiale doit être au centre de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 par la Suisse. Il s'agit notamment d'assurer un travail décent et une protection sociale élémentaire.

3.4.3 Lutter contre l'évasion fiscale

Nous ne sommes plus prêts à payer des impôts plus élevés parce que les riches et les multinationales cachent leur argent avec l'appui de conseillers fiscaux. C'est pourquoi nous sommes déterminés à mettre fin à l'évasion fiscale. Nous soutenons les efforts de l'ONU et de l'OCDE visant à supprimer les échappatoires fiscales dans le monde entier. La Suisse doit exiger des taux d'imposition minimaux au niveau international et des mesures efficaces dans le cadre du projet BEPS (base erosion and profit shifting) de l'OCDE et jouer un rôle de pionnier dans ce domaine. Nous exigeons que la soustraction à l'impôt et l'évasion fiscale soient stoppées efficacement en Suisse également. La Suisse doit travailler au niveau international pour assécher les oasis fiscales et lutter contre les stratégies d'évasion fiscale. Elle ne doit pas alimenter davantage la concurrence fiscale internatio-

nale. Si les monnaies cryptographiques devaient s'imposer comme un moyen de paiement accepté dans le monde entier, il faudrait également trouver des moyens de rendre ces flux de trésorerie transparents.

Ce pour quoi nous nous engageons :

- Les banques ne doivent pas déclarer le solde des comptes et les revenus des comptes de leurs clients uniquement à l'étranger, mais aussi aux autorités fiscales suisses (échange automatique de renseignements).
- Nous demandons des règles de transparence dans le droit comptable pour les sociétés multinationales, afin d'empêcher le transfert des bénéfices vers des pays à faible fiscalité et de lutter efficacement contre la corruption (*country by country reporting*). Nous soutenons la taxation pays par pays sur la base de la valeur ajoutée générée, comme l'envisage l'OCDE avec le projet BEPS.
- Toutes les clauses du droit national et international qui limitent l'assistance administrative et juridique en matière fiscale en Suisse ou au-delà des frontières ou qui prévoient l'information préalable des intéressés doivent être abrogées.
- La coopération suisse au développement doit contribuer à la mise en place de systèmes fiscaux efficaces et transparents dans les pays partenaires qui luttent réellement contre l'évasion fiscale. Il est particulièrement urgent d'élaborer des stratégies efficaces de lutte contre l'évasion fiscale dans le négoce de matières premières.
- Quiconque alimente des comptes et fait tourner des sociétés boîtes aux lettres dans des pays à faible taux d'imposition et dans des sites offshore doit les faire enregistrer et doit divulguer le nom des ayants droit économiques. Tous les flux financiers circulant vers et depuis les sociétés offshore doivent être soumis à une taxe de sécurité, qui ne peut être récupérée qu'une fois que la transparence fiscale totale a été établie.
- Le PS soutient les listes noires internationales et l'interdiction des relations d'affaires avec les lieux non coopérants à faible taux d'imposition.
- La régulation de l'indépendance des sociétés d'audit doit être renforcée, de manière à ce que la modélisation, le conseil et la participation à des structures d'optimisation fiscale ne soient plus conciliés avec l'homologation en tant que société d'audit.
- La Suisse doit prendre des précautions efficaces aux niveaux national et international à un stade précoce, afin de s'assurer que les monnaies cryptographiques ne sont pas utilisées à des fins d'évasion fiscale, de blanchiment d'argent et pour d'autres flux financiers illégaux.

3.4.4 Des relations harmonieuses avec l'Europe

Même si certaines forces politiques se plaisent à nous le répéter, la Suisse n'est pas et n'a jamais été une île. Nous avons toujours été étroitement liés à l'Europe. Pour la Suisse, l'Europe est au centre du commerce extérieur et de la migration : en 2016, 60 % des immigrants et 56 % de tous les émigrants étaient des ressortissants européens⁵⁵. En 2017,

⁵⁵ Source : Office fédéral de la statistique, migrations et intégration

près de la moitié des exportations suisses étaient destinées à l'Europe. 93 % de ces dernières avaient pour destination les États membres de l'UE. 60 % des importations proviennent d'Europe, 97,5 % de ces dernières proviennent des États membres de l'UE⁵⁶.

L'image des institutions européennes, en particulier celle de l'UE, est actuellement mauvaise. De nombreux griefs relevant en réalité de la responsabilité des gouvernements populistes ou conservateurs des États membres (par exemple les effets dévastateurs de la politique d'austérité dans le sud de l'Europe) sont imputés d'emblée et en bloc à « Bruxelles ». D'autre part, on attend toujours beaucoup de l'unification européenne – à juste titre, car la plupart des défis actuels ne peuvent plus être relevés au niveau national. L'expérience montre que l'Europe est capable d'apprendre. Malgré toutes les prophéties pessimistes, l'UE est tout compte fait un succès en termes de culture, d'économie et de politique de paix. La politique économique commune a réconcilié les anciens ennemis jurés qu'étaient l'Allemagne et la France et a apporté depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale une période sans précédent de stabilité, de paix et de prospérité croissante. Le PS est donc favorable à la poursuite de l'unification européenne⁵⁷.

De tous les acteurs mondiaux, l'UE est celle qui adopte dans la plupart des cas les positions les plus progressistes. Là où les droits de l'homme – société, protection du climat, lutte contre l'impunité et renforcement du droit international – sont en jeu au niveau mondial, c'est toujours l'UE qui prend les positions qui correspondent le plus étroitement aux valeurs socialistes. Si la Suisse entend exercer une plus grande influence sur le développement de la mondialisation, elle doit se rappeler qu'elle peut faire beaucoup plus en travaillant en étroite coordination avec l'UE.

Ce pour quoi nous nous engageons :

- La participation de la Suisse à la politique européenne et au marché intérieur européen doit être renforcée et approfondie. L'instabilité croissante de l'ordre économique international rend vitaux les liens étroits de la Suisse avec l'Europe.
- Un accord-cadre ou la participation à un espace économique européen renforcé serait une étape intermédiaire envisageable pour améliorer les relations avec l'Europe. À long terme, la Suisse devra adhérer à l'UE.
- Pour renforcer les droits des travailleuses et des travailleurs, les mesures d'accompagnement doivent être maintenues et développées. Elles ne doivent pas servir à protéger les patrons et leur position dominante sur le marché suisse, mais elles doivent assurer la protection des travailleuses et travailleurs. Le Brexit nous montre qu'une sortie de l'UE apporte moins – et non davantage – de protection aux salariés locaux. Aujourd'hui, les mesures d'accompagnement définies à Bruxelles ont même une fonction de modèle : les mécanismes de protection des salariés qu'elles contiennent ont été largement incorporés dans les directives sur le détachement des travailleurs pour la migration de la main-d'œuvre au sein de l'UE.

⁵⁶ Source : Office fédéral de la statistique, commerce extérieur

⁵⁷ Dans sa « Feuille de route Union européenne » de 2016, le PS a précisé ses idées en matière de politique européenne : https://www.sp-ps.ch/sites/default/files/documents/ps-feuille-de-route-ue_definitive_0.pdf.

4 CONCLUSION

Par rapport à ses devanciers de 1994 et de 2006, le présent concept est moins étendu. L'objectif déclaré du Comité directeur est de présenter un concept formulé dans un langage compréhensible par chacun qui résume l'analyse de la politique économique et les principales orientations et exigences à moyen terme du PS Suisse. Sur de nombreuses questions (telles que la démocratie économique, l'égalité ou la politique extérieure), il existe déjà des papiers de position du PS plus détaillés auxquels nous nous référons dans le présent document. Le présent papier de position, intitulé « Notre économie », a été élaboré dans le cadre d'un processus reposant sur une base démocratique, au cours duquel tou-te-s les camarades intéressé-e-s ont pu apporter leurs positions, leurs connaissances et leur expérience, depuis le parlementaire expérimenté jusqu'au membre de base.

Ce processus démocratique doit également garantir que le présent concept économique ne restera pas lettre morte. Nous nous sommes ainsi confié une tâche à nous-mêmes. Les camarades de la base, dans les rues, dans les sections, dans les communes, les cantons, les parlements et les autorités exécutives : tout le monde est impliqué dans la mise en pratique de nos idées de réforme pour une politique économique plus juste, plus durable et tournée vers l'avenir. Qu'il s'agisse d'interventions, d'initiatives, de campagnes ou même de projets à vocation internationale. Les horizons pour la réalisation des différents objectifs varient : certaines choses sont à portée de main, d'autres demanderont beaucoup de temps et d'efforts. Mais nous ne serions pas le PS si nous avions peur de déplacer des montagnes.

4,1 Processus de suivi

Sur la base des amendements acceptés au Congrès de Brugg du 1^{er} et 2 décembre, le groupe de coordination formulera un résumé des exigences les plus importantes et décrira la marche à suivre.